



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

Le mardi 17 novembre 2020

Président : M. Sven Spengemann



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 17 novembre 2020

• (1535)

[Français]

Le président (M. Sven Spengemann (Mississauga—Lake-shore, Lib.)): Chers collègues, bienvenue à la cinquième réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

[Traduction]

Conformément à l'ordre de renvoi émis par la Chambre des communes le 20 avril et le 30 septembre, et conformément à l'ordre de renvoi du Comité du 13 octobre, nous sommes aujourd'hui réunis pour reprendre l'examen des crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25 et L30 sous la rubrique Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement; du crédit 1 sous la rubrique Centre de recherches pour le développement international; et du crédit 1 sous la rubrique Commission mixte internationale (section canadienne).

[Français]

Le Comité va également examiner la lettre de mandat de la ministre du Développement international.

[Traduction]

La réunion d'aujourd'hui se déroulera en format hybride. C'est aussi la première réunion du projet pilote de la Chambre des communes à se dérouler en format webinaire. Ce projet pilote concerne les réunions de comités, et il n'est accessible qu'aux députés et à leurs collaborateurs.

Vous aurez remarqué que les procédures d'accès à la réunion sont beaucoup plus rapides, car vous devenez immédiatement un participant actif. Toutes les fonctionnalités des participants actifs sont inchangées. Les collaborateurs sont des participants inactifs et ne peuvent donc suivre les réunions qu'en mode galerie.

[Français]

J'aimerais remercier nos témoins de nous aider à réaliser ce projet pilote.

J'espère que vous aurez une bonne expérience.

[Traduction]

Je rappelle à tous les participants à la réunion qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran, comme l'a souligné le Président Rota le 29 septembre dernier.

Pour que tout se passe bien, je vais vous rappeler quelques-unes des règles qui s'appliquent.

Les témoins et les députés peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles au bas de votre écran.

[Français]

Les députés qui participent en personne doivent faire comme ils le feraient habituellement si tous les membres du Comité se réunissaient en personne dans une salle de comité.

Gardez à l'esprit les directives du Bureau de régie interne concernant le port du masque ainsi que les protocoles en matière de santé.

[Traduction]

Avant de parler, attendez que je vous donne nommément la parole.

Si vous êtes en vidéoconférence, cliquez sur le micro pour le fermer. Si vous êtes dans la salle, votre micro est contrôlé par les techniciens. Lorsque vous n'aurez plus que 30 secondes de temps de parole, je vous ferai signe avec cette feuille de papier jaune.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter chaleureusement la bienvenue à la ministre Gould, ministre du Développement international, et à son équipe.

Nous recevons Leslie MacLean, sous-ministre du Développement international; Elissa Golberg, sous-ministre adjointe aux Politiques stratégiques; et Caroline Leclerc, sous-ministre adjointe aux Partenariats pour l'innovation dans le développement.

[Traduction]

Nous accueillons aujourd'hui Peter MacDougall, sous-ministre adjoint, Enjeux mondiaux et du développement; Anick Ouellette, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Planification ministérielle, Finances et Technologies de l'information; et Shirley Carruthers, directrice générale, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources.

Je signale aux députés que les votes sur le Budget principal des dépenses auront lieu la semaine prochaine, une fois que nous aurons entendu les deux ministres.

Madame la ministre, je suis heureux de vous donner la parole pour une déclaration liminaire de 10 minutes.

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis ravie de vous revoir tous et de pouvoir avoir une conversation avec vous.

[Français]

Je suis heureuse d'être devant vous aujourd'hui afin de vous présenter le Budget principal des dépenses 2020-2021 en ce qui concerne le volet du développement international du portefeuille d'Affaires mondiales Canada.

Rappelons-nous qu'avant même la pandémie de la COVID-19, plusieurs pays étaient devant le défi d'atteindre une croissance économique durable et inclusive, de maintenir la cohésion sociale et de gérer les prix. Bien que des gains concrets aient été réalisés pour réduire la pauvreté extrême avec le soutien du Canada, notamment en accroissant l'accès à l'éducation, à la santé et à des aliments nutritifs, tous n'en ont pas profité également. Plus de 1,3 milliard de personnes vivant dans la pauvreté font face à plusieurs défis interreliés, souvent aggravés par les inégalités et, dans bien des cas, par des crises humanitaires prolongées ou par des répercussions liées aux changements climatiques.

La COVID-19 est venue ajouter à ces difficultés. On s'attend à ce que cette pandémie mène de 88 à 115 millions de personnes à la pauvreté extrême cette année — une première augmentation depuis 1998 —, qu'elle retarde les progrès en matière de développement, surtout pour les femmes et les enfants qui vivent déjà dans une extrême pauvreté, et qu'elle accentue l'exclusion et la marginalisation.

Il ne s'agit pas simplement d'un problème ailleurs. La COVID-19 met en évidence de façon profonde et convaincante à quel point la santé et la prospérité des Canadiens sont tributaires d'une intervention et d'une reprise mondiale coordonnées. Tant que cette crise n'aura pas été réglée dans le monde, tant que nous n'aurons pas contribué à bâtir des systèmes socioéconomiques plus résilients et durables, nous continuerons d'en subir les répercussions à l'échelle nationale.

Le Canada a manifesté son engagement à déployer des efforts vigoureux visant à contrer les effets dévastateurs de la COVID-19 partout dans le monde. Il ne fait aucun doute que la crise de la COVID-19 et les perturbations économiques qu'elle entraîne représentent le choc le plus important pour le développement mondial depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le gouvernement du Canada a articulé son intervention internationale contre la pandémie autour de trois piliers d'actions stratégiques où le Canada peut avoir une incidence directe.

Premièrement, nous luttons contre la pandémie en renforçant les capacités visant à réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé et en appuyant l'accès équitable au dépistage de la COVID-19, à son traitement et au vaccin.

Deuxièmement, nous cherchons à gérer les stress financiers et à stabiliser les économies en rétablissant les chaînes d'approvisionnement mondiales et en assurant les liquidités financières et la stabilité des pays en développement.

Enfin, nous appuyons les personnes les plus vulnérables en renforçant la reprise au moyen de notre intervention humanitaire, d'un soutien à la sécurité alimentaire et à l'éducation, et en traitant les répercussions socioéconomiques de longue durée de la pandémie.

• (1540)

[Traduction]

La Politique d'aide internationale féministe est un cadre général qui définit les priorités en fonction des besoins. Ces priorités ciblent les enjeux qui nécessitent notre intervention, l'objectif étant d'aider les plus pauvres et les plus vulnérables, surtout les femmes et les filles ainsi que les personnes qui vivent dans des États fragiles.

Depuis le lancement de la politique en 2017, nous avons fait des progrès importants en ce qui concerne la mise en œuvre des initia-

tives et des engagements qui l'accompagnent. J'y reviendrai tout à l'heure, mais auparavant, j'aimerais parler du Budget principal des dépenses.

Étant donné que le Budget principal 2020-2021 a été présenté le 27 février 2020, il ne comprend pas l'aide internationale supplémentaire qui a été consentie en raison de la pandémie de COVID-19.

Ce budget prévoit un montant de 823,4 millions de dollars pour la Politique d'aide internationale féministe. Cela comprend un montant de 410,5 millions de dollars pour l'enveloppe de l'aide internationale, afin de financer des initiatives liées à des champs d'action particuliers comme le programme Voix et Leadership des femmes, l'aide humanitaire canadienne, la santé et les droits sexuels et génésiques; 195 millions de dollars pour la création du Fonds Égalité; et 145,1 millions de dollars pour financer la mise en œuvre du Programme d'innovation en aide internationale et le Programme de prêts souverains.

De plus, le Budget principal des dépenses de 2020-2021 prévoit une augmentation nette de 297,3 millions de dollars, par rapport au budget de 2019-2020, pour la mise en œuvre de programmes visant à aider les pays en développement à faire face aux changements climatiques.

Par exemple, le Canada appuie l'instrument qui a été créé par la Banque mondiale et le Canada dans le but de réduire la déforestation et la dégradation des forêts grâce à une gestion forestière durable. Le Canada appuie également la phase II du Fonds d'action pour le climat pour le secteur privé dans les Amériques, dont l'objectif est de catalyser les investissements du secteur privé dans les programmes d'atténuation du changement climatique et d'adaptation, en Amérique latine et dans la région des Caraïbes. Étant donné que l'Accord de Paris vise à limiter les augmentations de température globales, la majeure partie du financement canadien de la lutte contre le changement climatique concerne principalement les efforts d'atténuation utilisant des énergies renouvelables.

J'observe que des progrès importants continuent d'être enregistrés dans la mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe. La majorité des engagements du Canada seront réalisés dans les délais prévus. Dans le rapport au Parlement de 2018-2019 sur l'aide internationale du gouvernement du Canada, nous expliquons comment la politique est administrée et quels résultats nous avons obtenus. Ce premier rapport sur l'ensemble de l'aide internationale témoigne de notre volonté d'être plus transparents face à la population.

Je dois toutefois vous prévenir que les nouveaux crédits débloqués pour répondre à la pandémie de COVID-19 auront un impact sur la capacité du ministère à atteindre ses cibles pendant l'exercice financier en cours.

De façon plus générale, pendant le dernier exercice financier, je me suis aussi employée à mettre en œuvre les engagements énoncés dans la lettre de mandat que j'ai reçue à titre de ministre du Développement international. En mars 2020, nous nous sommes acquittés de l'engagement de 2015 concernant l'allocation de 3,5 milliards de dollars pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, ainsi que de l'engagement de 2017 concernant l'allocation de 650 millions de dollars pour la santé et les droits sexuels et génésiques.

Des statistiques préliminaires indiquent qu'en 2019-2020, le Canada est sur la bonne voie pour atteindre la cible de 2021-2022, selon laquelle 95 % de l'aide canadienne bilatérale au développement international devra concerner des initiatives favorisant l'égalité des genres.

L'initiative Voix et Leadership des femmes vient aujourd'hui en aide à des organisations féminines locales de plus de 30 pays et régions. Nous appuyons également des programmes novateurs mis en place par des organisations canadiennes petites et moyennes, en partenariat avec des organisations locales.

L'accès équitable à l'éducation est un enjeu crucial pour tout le monde, surtout pour les plus vulnérables. À cette fin, je vais lancer une campagne internationale dès le début de 2021 pour que les enfants réfugiés et déplacés puissent recevoir l'éducation dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit. De plus, nous avons presque atteint notre objectif de consacrer 10 % de notre aide bilatérale au développement international à des initiatives d'éducation — nous en sommes pour le moment à 9 %. Les fonctionnaires sont également en train d'élaborer de nouveaux programmes pour s'attaquer à d'autres grands enjeux, comme la répartition inégale du travail non rémunéré dans le domaine des soins de santé.

Nous aidons également les femmes des pays en développement qui se trouvent en première ligne des efforts d'adaptation au changement climatique, en débloquent de nouveaux crédits comme un prêt de 150 millions de dollars pour le Fonds international de développement agricole, afin d'encourager l'agriculture écoresponsable dans les pays en développement, ainsi qu'une allocation de 20 millions de dollars au Fond Canada-CARICOM pour l'adaptation au changement climatique.

Le Canada continue de jouir d'une bonne réputation en ce qui concerne le financement novateur des objectifs de développement durable. Nous coprésidons le Groupe onusien des amis du financement du développement, à New York, ce qui a permis au premier ministre, ainsi qu'au premier ministre Holness de la Jamaïque et au secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, de diriger un groupe de leaders du monde entier sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà, afin d'encourager la mise en œuvre de solutions inclusives et créatives pour financer la relance.

J'entends bien continuer de m'assurer que l'aide internationale du Canada est efficace, transparente et responsable. Par exemple, Affaires mondiales a simplifié les demandes de financement et est en train de mettre en œuvre des partenariats avec la société civile pour l'aide internationale. De plus, la restructuration de l'enveloppe de l'aide internationale permet de donner aux Canadiens et à la communauté internationale des informations plus claires et plus complètes sur nos programmes d'aide internationale.

Enfin, notre gouvernement a aussi décidé d'augmenter l'aide internationale du Canada d'ici à 2030, pour ce qui est des objectifs de développement durable. En 2021, nous avons consacré 4,9 milliards de dollars aux objectifs de l'aide internationale, par rapport aux 4,6 milliards de l'année précédente.

• (1545)

Monsieur le président, membres du Comité, notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour mettre en œuvre la Politique d'aide internationale féministe, surtout pendant cette pandémie sans précédent, dans le but de bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je suis prête à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous allons commencer par M. Genuis, pour la première série de questions de six minutes.

Vous avez la parole.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, madame la ministre, de tout ce que vous faites dans le poste important que vous occupez.

Ma première série de questions concerne la participation du Canada dans la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, une banque de développement qui est contrôlée par Pékin et qui fait partie de l'initiative néo-coloniale des Nouvelles routes de la soie.

Est-ce que l'argent que le gouvernement du Canada verse à cette banque fait partie du budget canadien de l'aide au développement?

L'hon. Karina Gould: Je vous remercie, monsieur Genuis, de votre question. Je me souviens que nous avons commencé à travailler ensemble dans ce comité il y a quatre ans, j'étais alors secrétaire parlementaire.

S'agissant de la BAI, notre participation s'inscrit dans l'aide canadienne au développement, mais c'est géré par Finances Canada, et pas par Affaires mondiales Canada.

M. Garnett Genuis: Merci.

Jusqu'à présent, combien d'argent le gouvernement a-t-il versé à la BAI?

L'hon. Karina Gould: Il faudrait que je me renseigne auprès de l'un de mes collègues, mais comme je l'ai dit, ce n'est pas Affaires mondiales qui gère le dossier, c'est Finances Canada. C'est donc la ministre des Finances qui est gouverneure de la BAI. Moi, je suis gouverneure de la Banque asiatique de développement.

M. Garnett Genuis: Bien. Vous avez pourtant dit que cela fait partie de l'ensemble de l'APD canadienne.

L'hon. Karina Gould: La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures est une banque de développement multilatérale. Le Canada en est membre, à l'instar d'autres pays partageant les mêmes valeurs comme l'Allemagne, la France et la Corée du Sud. J'observe que la BAI cofinance des projets avec d'autres partenaires avec lesquels nous travaillons, comme la Banque mondiale ou la Banque asiatique de développement. Mais encore une fois, il vaudrait mieux poser ces questions à la ministre des Finances.

M. Garnett Genuis: Merci, madame la ministre.

J'aimerais vous interroger au sujet de notre position par rapport au développement international, surtout en ce qui concerne notre politique étrangère. Peut-on raisonnablement conclure qu'en acceptant de participer à la BAI, le Canada appuie l'initiative des Nouvelles routes de la soie?

L'hon. Karina Gould: La BAI et l'initiative des Nouvelles routes de la soie n'ont aucun lien entre elles. Ce sont deux choses distinctes. La BAI entend des projets de développement dans l'Asie-Pacifique. La participation du Canada à la BAI s'inscrit dans le contexte de notre engagement dans la région Asie-Pacifique. Nous travaillons avec la BAI, et celle-ci respecte les normes multilatérales qui s'appliquent aux projets de développement qu'elle finance. J'observe que la BAI ne finance pas directement des projets qui sont liés à l'initiative des Nouvelles routes de la soie.

M. Garnett Genuis: Bien.

Madame la ministre, permettez-moi de ne pas être tout à fait d'accord avec vous, parce qu'à la page 63 de votre cahier de brefsage, on dit que:

Le gouvernement chinois a réclaté des réformes à la structure de gouvernance mondiale afin que celle-ci reflète mieux son nouveau statut. La Chine ne se résigne plus à accepter les règles, mais c'est elle qui de plus en plus fixe les règles sur la scène mondiale, comme le démontre sa création de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures.

Toujours à la même page:

Le gouvernement chinois a établi de nouveaux forums multilatéraux, comme la BAI et l'initiative des Nouvelles routes de la soie, pour fournir des prêts de faveur et des investissements dans les infrastructures assortis de conditions plus souples. La Chine s'est servie de ces forums pour tirer parti de ses prouesses économiques, étendre son influence régionale et exporter son modèle de gouvernance ailleurs dans le monde.

Puis-je demander à la ministre si elle est en accord avec ce que disent ses propres fonctionnaires dans ce cahier de brefsage?

• (1550)

L'hon. Karina Gould: Je crois que vous...

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, avant que la ministre ne réponde, je voudrais invoquer le Règlement. J'entends l'interprétation en français pendant que je parle.

Le président: Madame la greffière, nous allons suspendre la réunion quelques instants pour voir si le problème peut être réglé rapidement.

M. Garnett Genuis: Je ne l'entends plus, le problème a dû être réglé.

Le président: Parfait.

Madame la ministre, je vous invite à poursuivre.

M. Garnett Genuis: J'espère que cela ne va pas être pris sur mon temps de parole.

Allez-y, madame la ministre.

L'hon. Karina Gould: Merci, monsieur Genuis.

Vous sous-entendez qu'il y a un lien entre les deux initiatives, mais ce n'est pas ce qu'on dit dans le cahier de brefsage. On mentionne ces deux initiatives mais sans faire de lien explicite entre elles.

J'estime que ce qui est important pour le Canada, c'est de continuer, au sein du système bancaire multilatéral de développement ou de concert avec d'autres organisations multilatérales, à encourager les protagonistes, qu'il s'agisse des donateurs traditionnels du Comité d'aide au développement de l'OCDE ou de nouveaux donateurs, à respecter les règles pour assurer l'efficacité de l'aide.

De plus, le fait que le Canada soit membre de la BAI nous permet d'avoir un siège à la table de discussion et, partant, d'avoir

notre mot à dire lorsqu'il est question de gouvernance ou lorsqu'il est question d'encourager la Chine ou d'autres acteurs à respecter les règles en matière d'aide internationale.

M. Garnett Genuis: Merci, madame la ministre.

L'information la plus importante, dans ce cahier de brefsage, c'est que la BAI fait partie de l'agenda stratégique de la Chine pour imposer son modèle de gouvernance au monde entier. Je ne comprends pas que le Canada en fasse partie. Quelle est votre opinion personnelle là-dessus, sachant que vos fonctionnaires eux-mêmes vous disent que cette banque sert à exporter le modèle de gouvernance chinois?

Vous dites que cela nous permet d'avoir notre mot à dire à la table de discussion. Il se trouve que notre adhésion à la BAI nous coûte des centaines de millions de dollars, mais qu'elle ne nous donne qu'un vote qui pèse 1,03 %. Mes collaborateurs ont passé en revue les comptes rendus des réunions, et ils n'ont pas pu trouver une seule mention du Canada dans les ordres du jour, et depuis que nous sommes membres de cette organisation, nous n'avons fait que deux déclarations enregistrées lors des réunions du conseil d'administration.

À quoi bon avoir notre mot à dire à la table de discussion si nous n'avons pris la parole que deux fois depuis que nous en sommes membres et si l'objectif de cette banque est de faire la promotion des objectifs stratégiques et des modèles de gouvernance du gouvernement chinois? Nous utilisons des deniers du contribuable...?

Soit dit en passant, ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux les utiliser pour venir en aide aux enfants et aux personnes vulnérables qui souffrent de malnutrition et d'un manque d'éducation?

Le président: Je vous prie d'être brève, madame la ministre.

L'hon. Karina Gould: Merci, monsieur le président.

Je ferai remarquer que le Canada consacre près de 1,1 milliard de dollars à des initiatives de santé, de nutrition et de renforcement des droits de la personne dans le monde entier.

Bien sûr, comme je l'ai dit au début, je ne suis pas gouverneure de la BAI. C'est la ministre des Finances.

Je suis gouverneure de la Banque asiatique de développement. Même si la première s'inscrit dans notre programme d'aide au développement international, elle ne fait pas partie du portefeuille que je gère.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Sahota.

Allez-y, vous avez la parole.

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Merci.

Madame la ministre, je suis ravie de vous revoir dans notre comité. J'espère qu'Oliver va bien. Je regrette beaucoup de ne plus le voir à la Chambre des communes. Je suppose qu'il a grandi.

J'aimerais, pour commencer, vous poser une question sur la Politique d'aide internationale féministe, dont les objectifs sont de consacrer 95 % de notre aide bilatérale au développement international à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles. Pour le moment, nous en sommes à 6 %, et nous voulons passer à 15 % en 2021 et 2022.

Pourriez-vous nous dire comment nous comptons y parvenir, nous mentionner les différents programmes et nous indiquer à qui l'argent est remis? Pourriez-vous aussi nous en dire un peu plus sur l'aide qui est offerte et qui sera offerte au moyen de ce programme?

• (1555)

L'hon. Karina Gould: Merci, madame Sahota, de votre question. Moi aussi je suis ravie de vous revoir. Oliver va très bien, merci.

S'agissant de notre Politique d'aide internationale féministe et de notre objectif en matière d'égalité des genres, nous voulons que 95 % de tout notre programme d'aide au développement incorpore l'égalité des genres dans ses programmes. Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre cible de cette année.

J'observe que, depuis que nous avons mis en œuvre la Politique d'aide internationale féministe en 2017, le Canada est devenu le principal donateur du Comité d'aide au développement de l'OCDE, en ce qui concerne l'égalité des genres. C'est un exploit. Il faut bien sûr féliciter l'ancienne ministre, Marie-Claude Bibeau, d'avoir piloté ce dossier, et aussi tous les fonctionnaires extraordinaires d'Affaires mondiales Canada qui en ont fait une réalité.

Nous nous sommes également engagés à faire en sorte que 15 % de nos programmes soient des projets EG-3, c'est-à-dire que leur objectif principal doit être le renforcement de l'égalité des genres. Il peut s'agir de projets qui font la promotion des droits des femmes, qui combattent la violence fondée sur le genre, qui font la promotion de la santé sexuelle et des droits génésiques ou encore qui encouragent les femmes à participer à la vie politique. En fait, nous sommes aussi sur la voie d'atteindre cette cible pour cette année. C'est une priorité de notre gouvernement.

L'un des projets dont je suis particulièrement fière est le projet Voix et Leadership des femmes. Il a été mis sur pied à la suite de discussions que j'ai eues avec l'ancienne ministre, quand j'étais secrétaire parlementaire. Nous étions allées rendre visite à des partenaires dans différents pays, et ce que nous disaient les organisations de défense des droits des femmes et les militantes pour les droits des femmes, c'était que leur travail était incroyable et difficile, et qu'elles manquaient d'argent.

Trois, quatre et cinq ans plus tard, nous avons aujourd'hui des programmes Voix et Leadership des femmes dans plus de 30 pays et nous accompagnons des centaines de militantes des droits des femmes. Quand je me suis rendue en République démocratique du Congo au début de l'année dernière, j'ai eu l'occasion de rencontrer des militantes des droits des femmes que la ministre Bibeau avait rencontrées lorsqu'elle était allée à Kinshasa en 2017. Elles nous ont remerciées d'avoir mis en place ce programme et d'être venues à Kinshasa pour écouter leurs préoccupations et y donner suite. Aujourd'hui, elles ont le soutien du Canada pour accomplir un travail très important.

Mme Ruby Sahota: C'est fantastique que le Canada soit devenu le plus gros donateur.

Pouvez-vous nous dire quels sont les pays qui reçoivent le plus d'aide dans le cadre de notre programme d'aide bilatérale au développement international?

L'hon. Karina Gould: Volontiers. Le Canada va avoir cette année des programmes d'aide bilatérale avec environ 44 pays.

Les plus gros bénéficiaires sont l'Éthiopie, le Bangladesh, l'Afghanistan, la Syrie, le Mali, la République démocratique du Congo,

la Tanzanie, la Jordanie, le Nigeria et la Colombie. Nous avons aussi bien sûr des projets multilatéraux et régionaux dans plus de 100 pays, mais ce sont les 10 plus gros bénéficiaires.

Mme Ruby Sahota: Hier, il s'est passé une chose très intéressante à la Chambre. Nous discutons du projet de loi C-3, qui oblige les juges à suivre une formation en ce qui concerne les agressions sexuelles et, pendant le débat, M. Genuis a posé une question sur l'aide que le Canada pourrait dispenser aux pays en développement afin que les femmes puissent avoir davantage accès à la justice et qu'elles puissent mieux se protéger lorsqu'elles sont victimes de ces atrocités dont on entend parler et qui concernent principalement des femmes.

Pourriez-vous nous décrire les programmes qui pourraient être utiles dans ce domaine?

L'hon. Karina Gould: Oui. Quand j'étais à Kinshasa, j'ai eu l'occasion de visiter un hôpital qui accueillait des victimes de violences sexuelles et de rencontrer des survivantes qui m'ont raconté leur histoire. C'est un projet que nous finançons en collaboration avec le FNUAP, et qui s'appelle JAD, Justice, Autonomisation et Dignité. Il permet non seulement de former des travailleurs des hôpitaux et du réseau de la santé à prendre en charge les victimes et à diagnostiquer les violences sexuelles, mais aussi d'aider les victimes à s'adresser à la justice. Il les aide aussi à avoir davantage confiance en elles par l'éducation ou un emploi.

C'est un exemple. Nous avons aussi...

• (1600)

Le président: Madame la ministre, je suis désolé de vous interrompre, mais nous allons devoir en rester là.

L'hon. Karina Gould: Je vous en prie. Merci.

Le président: N'hésitez pas à nous donner plus d'exemples quand vous répondrez à d'autres questions, si vous en avez l'occasion.

[Français]

Je donne maintenant donner la parole à M. Bergeron pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie Mme la ministre d'être des nôtres. Je veux lui transmettre les salutations de mon collègue de Lac-Saint-Jean, qui, malheureusement, avait un empêchement cet après-midi. Pour ma part, c'est un très grand plaisir d'être des vôtres pour cet échange.

Madame la ministre, d'aucuns ont laissé entendre que l'échec du Canada dans l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies était notamment dû au fait que, par comparaison avec la Norvège et l'Irlande, la contribution du Canada en matière d'aide internationale était nettement moindre.

Jusqu'à quel point estimez-vous que cet argument fait partie des éléments qui ont pu jouer en défaveur du Canada lors du vote aux Nations unies?

L'hon. Karina Gould: Je vous remercie de votre question.

M'entendez-vous bien?

M. Stéphane Bergeron: Absolument.

L'hon. Karina Gould: Je vous salue à mon tour, et je vous prie de transmettre mes salutations à votre collègue. C'est toujours un plaisir de travailler avec lui.

En ce qui concerne la décision du Conseil de sécurité, il y avait plusieurs facteurs. Plusieurs pays en développement qui sont nos partenaires ont soutenu la campagne du Canada et sa candidature. J'ai eu de belles conversations avec plusieurs de nos partenaires dans le monde concernant l'appui que le Canada leur fournit et le travail que nous faisons ensemble. Je crois que plusieurs facteurs ont joué dans la décision.

Il y a aussi le fait que deux autres pays avaient annoncé leur candidature avant le Canada, et plusieurs pays s'étaient déjà engagés à voter pour eux.

M. Stéphane Bergeron: Dans le même esprit, madame la ministre, on sait que l'objectif des pays en matière d'aide au développement est une part de 0,7 % du PIB. La moyenne de l'OCDE est d'environ 0,35 %, et celle du Canada, de 0,27 %. On sait pertinemment que la contribution de pays comme la Norvège et l'Irlande est nettement plus importante.

J'ai entendu ce que vous nous avez dit, à savoir que cela a pu constituer un argument mineur pour un certain nombre de pays pour appuyer la Norvège ou l'Irlande au détriment du Canada. Cependant, dans une perspective où il y a des attentes à l'égard des pays développés de faire une contribution de 0,7 % de leur PIB, et étant donné que notre part est à 0,27 %, donc en deçà de la moyenne de l'OCDE — vous allez me dire que c'est le cas —, quel est l'échéancier pour atteindre une proportion plus importante de la contribution canadienne en matière d'aide internationale?

L'hon. Karina Gould: Je voudrais confirmer que le Canada est le 10^e plus important donateur en fait de volume d'assistance, mais pas nécessairement en pourcentage. Cependant, en volume total, le Canada est l'un des plus grands acteurs sur la scène internationale.

De plus, en 2018, le gouvernement s'est engagé à dépenser 2 milliards de dollars de plus pour le développement international et à l'accroître dans les années suivantes.

Dans ma lettre de mandat, le premier ministre me demande d'accroître l'aide internationale. À l'Assemblée générale des Nations unies de cette année, le premier ministre a confirmé que l'aide internationale accordée par le Canada sera augmentée.

J'aimerais aussi souligner que, cette année, nous avons annoncé plus de 1 milliard de dollars additionnels pour répondre à la crise de la COVID-19. Nous sommes en train d'augmenter les fonds consacrés à l'aide internationale.

• (1605)

M. Stéphane Bergeron: Très bien.

Dès le moment de son élection, le premier ministre a annoncé en grande pompe à l'ONU que le Canada était de retour, parlant justement de l'aide internationale, de la lutte contre les changements climatiques et des opérations de maintien de la paix. Sur ces trois fronts, le Canada a déçu les attentes suscitées par une déclaration aussi spectaculaire de la part du premier ministre.

Je veux bien qu'on nous dise que, là encore, l'intention y est. Toutefois, avons-nous un échéancier quant aux prochaines années et aux prochains mois, pour que ces bonnes intentions ne soient pas que des vœux pieux, mais qu'elles se traduisent effectivement par des augmentations constantes et systématiques de la contribution canadienne pour atteindre un niveau de contribution plus important que celui que nous avons présentement?

L'hon. Karina Gould: Oui, monsieur Bergeron.

Comme je viens de le dire, nous avons déjà agi à cet égard. En 2018, nous avons annoncé une somme additionnelle de 2 milliards de dollars et cela est en voie de réalisation.

Cette année seulement, et non dans les années à venir, nous avons annoncé plus de 1 milliard de dollars. Nous avons déjà fait des contributions et nous sommes en train de prévoir la répartition de cette somme, qui sera dépensée avant la fin de l'année financière en cours.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

La dernière personne à prendre la parole pendant cette première série de questions est Mme McPherson. Vous avez six minutes.

Vous avez la parole.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie la ministre d'être parmi nous aujourd'hui. J'ai plus de questions que je ne pourrais en poser en six minutes, mais heureusement, comme je suis la dernière, certaines ont déjà été posées.

J'aimerais avoir plus de précisions sur l'APD, cela ne vous surprendra pas. Quel pourcentage du RNB allons-nous dépenser? Est-ce 0,27 %?

Le pourcentage, une fois augmenté, s'élèvera à combien? Je ne veux pas savoir le volume de l'APD mais le pourcentage.

L'hon. Karina Gould: Je ne peux pas vous donner ce pourcentage, malheureusement, car il me faudrait faire des calculs avec des chiffres que je n'ai pas avec moi. Mais je peux vous dire quel est le volume de cette aide, car c'est le montant en dollars.

Mme Heather McPherson: Ce qui m'intéresse davantage, c'est le pourcentage par rapport à notre économie. Pourriez-vous faire parvenir au Comité ces chiffres et ce pourcentage?

L'hon. Karina Gould: Volontiers. Il dépendra de notre RNB final pour cette année, mais je m'engage à vous faire parvenir ces renseignements. Je ne les ai tout simplement pas avec moi.

Mme Heather McPherson: Merci.

À l'instar du député Bergeron, nous nous sommes félicités que le premier ministre ait annoncé, dans le discours du Trône, une augmentation des crédits accordés à l'aide internationale et qu'il en ait parlé à l'Assemblée générale des Nations unies. Nous avons hâte d'en voir les résultats. Ces augmentations vont-elles apparaître dans la prochaine mise à jour budgétaire?

M. Stéphane Bergeron: Nous allons avoir un budget?

L'hon. Karina Gould: Madame McPherson, c'est une question que vous devriez poser à ma collègue, la ministre des Finances, car ce n'est pas moi qui ai la responsabilité de présenter le budget général du gouvernement.

Mais je partage votre enthousiasme. Moi aussi je me suis réjouie lorsque le premier ministre a pris cet engagement dans le discours du Trône et lorsqu'il a annoncé, notamment, que 1,1 milliard de dollars allaient être débloqués cette année.

Mme Heather McPherson: Pour ce qui est des dépenses d'APD, quand vous calculerez le pourcentage, pourrez-vous nous dire — mais vous le savez peut-être déjà maintenant — quel pourcentage consacré par Affaires mondiales Canada au développement international va à l'aide multilatérale, à l'aide bilatérale et aux partenaires?

• (1610)

L'hon. Karina Gould: Je vais demander à Shirley Carruthers de nous le confirmer.

Mme Shirley Carruthers (directrice générale, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): J'ai ces chiffres sur mon bureau, je vous demande quelques instants pour les retrouver...

Mme Heather McPherson: Bien sûr; en attendant, je vais poser une autre question.

J'aimerais savoir quelle est notre contribution à COVAX. Je suis ravie que le Canada ait versé plus de 500 millions de dollars à cette initiative, mais nous constatons aussi que le Canada a acheté 10 fois plus de vaccins que nous n'en avons besoin chez nous.

Il me semble que notre réponse internationale devrait être égale à notre réponse nationale, étant donné que tous les modèles montrent que non seulement nous allons sauver environ 28 % de vies en plus, mais aussi que notre économie va se redresser beaucoup plus facilement.

Le Canada va-t-il faire d'autres investissements dans COVAX pour s'assurer que des pays moins nantis auront accès à des vaccins le moment voulu?

L'hon. Karina Gould: Merci.

Excusez-moi, j'allais dire Heather, mais merci, madame McPherson, de votre question.

Mme Heather McPherson: Vous pouvez m'appeler par mon prénom, pas de problème.

L'hon. Karina Gould: Comme vous, je milite pour que tous les pays aient un accès équitable aux vaccins, et c'est la raison pour laquelle je me suis réjouie que nous ayons fait une contribution à la fois à COVAX, pour les pays nantis, et à l'AMC, pour aider les pays à faibles revenus à avoir accès aux vaccins.

J'observe que le Canada a versé autant à l'AMC qu'à COVAX. Le Canada est le deuxième contributeur à COVAX, après le Royaume-Uni.

S'agissant de l'Accélérateur ACT — qui concerne l'accès à des vaccins, à des thérapies, à des diagnostics et à des soins de santé —, le Canada est aujourd'hui le quatrième contributeur mondial.

Pour ce qui est des vaccins, c'est un processus qui se poursuit. Nous participons très activement à la recherche et au développement, et nous avons beaucoup de discussions avec Gavi, avec l'OMS et avec d'autres partenaires de l'Accélérateur ACT.

Nous continuons d'encourager les autres pays à se joindre à cet effort et à augmenter leur contribution. Nous poursuivons nos conversations pour savoir quel leadership le Canada pourrait exercer au sein de cette entité.

Mme Heather McPherson: Je crains que le Canada ne fasse pas d'autres contributions pour le moment.

L'hon. Karina Gould: Nous poursuivons activement nos discussions, et nous travaillons avec nos partenaires internationaux pour assurer le succès de COVAX.

Mme Heather McPherson: Merci, madame la ministre.

J'aimerais poser une dernière petite question sur le même sujet. S'agissant de la réponse du Canada à la COVID-19, vous n'êtes pas sans savoir que le secteur a demandé que 1 % de nos dépenses fédérales pour la COVID-19 soient allouées au développement international et à la réponse à la COVID-19.

Pouvez-vous nous dire ce que nous avons fait à cet égard, et nous indiquer quels crédits sont de nouveaux crédits et quand ces nouveaux crédits ont été réaffectés au sein du budget d'Affaires mondiales Canada?

L'hon. Karina Gould: Comme je l'ai dit, nous avons annoncé un budget de 1,1 milliard de dollars pour lutter précisément contre la COVID-19. Je vais demander à Mme Carruthers de confirmer ces chiffres, mais je pense qu'il s'agit de nouveaux crédits. Nous avons 200 millions de dollars qui provenaient des niveaux de référence annoncés en avril. À cela s'ajoute un montant de 350 millions de dollars qui ont été réaffectés à l'interne, afin de répondre à la COVID-19.

Si vous additionnez tous ces chiffres, vous dépassez largement la somme de 1,5 milliard de dollars, mais pour ce qui est du montant de 1,1 milliard de dollars, ce sont de nouveaux crédits. Madame Carruthers, pouvez-vous...

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre. Vous aurez peut-être l'occasion de revenir là-dessus un peu plus tard.

Nous allons maintenant entreprendre la deuxième série de questions. Je rappelle aux députés et aux témoins que le temps de parole attribué est maintenant plus court. Il est de cinq minutes pour la deuxième série, et de deux minutes et demie pour la troisième série. Je vous invite tous à être aussi concis que possible dans vos questions et réponses.

Je vais commencer par donner la parole à M. Genuis, pour cinq minutes.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je suis très étonné que vous n'ayez pas la réponse à la question la plus élémentaire et la plus prévisible qu'on pouvait vous poser, madame la ministre. Tout le monde sait que l'aide au développement international se mesure en fonction du pourcentage du revenu national brut, RNB, qu'elle représente. Quand vous dites que vous devez faire des calculs et que vous n'avez pas les chiffres avec vous, je trouve cela pour le moins surprenant.

J'aimerais en revenir à votre cahier de breffage. On y dit que « selon les prévisions actuelles, l'APD représentera — % du revenu national brut à l'exercice 2019. » On voit bien que le gouvernement persiste à ne pas vouloir donner ce pourcentage.

Nous avons beau parler de projets et d'impacts, tout le monde s'entend pour dire que la viabilité d'un projet dépend de son niveau de financement.

J'aimerais que vous me donniez plus de précisions sur la politique du gouvernement en ce qui concerne les niveaux d'APD. Vous avez dit que le gouvernement avait l'intention d'augmenter les dépenses d'APD chaque année jusqu'en 2030. Mais nous savons qu'à cause de l'inflation, chaque dollar vaut un peu moins chaque année.

J'aimerais que vous me disiez, madame la ministre, si la politique du gouvernement consiste à augmenter les niveaux d'APD de façon nominale, de façon réelle ou en pourcentage du revenu national brut.

• (1615)

L'hon. Karina Gould: Merci, monsieur Genuis.

Avec tout le respect que je vous dois, j'ai dit tout à l'heure à Mme McPherson, qui voulait savoir quel serait l'impact sur le pourcentage de notre APD, que pour l'instant, nous l'estimions à 0,28 %. Toutefois, avec les nouvelles ressources qui ont été mobilisées, notamment au cours des derniers mois, et compte tenu des fluctuations du produit intérieur brut, PIB, nous serons bientôt en mesure de fournir plus de détails au Comité à ce sujet.

Pour le moment, je m'engage à vous fournir les chiffres dont je dispose, c'est-à-dire le pourcentage par rapport au pourcentage total. C'est curieux qu'un député conservateur...

M. Garnett Genuis: Merci, madame la ministre.

Vous étiez sur le point de parler du bilan conservateur. Je peux vous dire qu'à l'époque de M. Stephen Harper, l'aide représentait un pourcentage beaucoup plus élevé du revenu national brut, RNB. C'était toujours supérieur à 0,3 %. Êtes-vous prête à reconnaître que les dépenses actuelles sont, en pourcentage du RNB, inférieures à ce qu'elles ont été pendant toutes les années du gouvernement Harper?

J'aimerais aussi revenir plus précisément sur l'engagement pris par le gouvernement. Le gouvernement s'est-il engagé à augmenter les dépenses d'aide de façon réelle, de façon nominale ou en pourcentage du RNB? Quelle est la réponse?

L'hon. Karina Gould: En fait, monsieur Genuis, j'allais dire que, pendant la dernière campagne électorale, votre parti proposait de réduire l'APD de 25 %. C'est pour cela que je trouve curieux que cela vous préoccupe aujourd'hui. J'espère que cela signifie que vous appuyez notre décision d'accroître l'aide internationale.

M. Garnett Genuis: Madame la ministre, cette question me préoccupe, et je vous demande...

L'hon. Karina Gould: J'espère que vous êtes sincère, et que votre parti osera l'affirmer publiquement.

M. Garnett Genuis: C'est vous la ministre, pas moi. Je le serai peut-être un jour, mais pour l'instant, c'est vous.

Quel est l'engagement du gouvernement? Je vous donne une dernière chance de me répondre, car sinon, le compte rendu indiquera que vous n'avez pas voulu répondre. S'est-il engagé à augmenter les dépenses de façon nominale, de façon réelle ou en pourcentage du RNB? Quelle est la réponse?

L'hon. Karina Gould: J'espère que votre intérêt pour la question signifie...

M. Garnett Genuis: Cela n'a rien à voir, madame la ministre.

L'hon. Karina Gould: ... que votre parti augmenterait l'aide internationale. J'observe toutefois que, lorsque M. Stephen Harper était premier ministre, il a empêché toute augmentation du budget de l'aide internationale. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous l'avons augmenté de 2 milliards de dollars en 2018, et nous continuons...

M. Garnett Genuis: Madame la ministre, allez-vous répondre à ma question?

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Docteur Fry, pour un rappel au Règlement.

L'hon. Hedy Fry: Je sais qu'en comité, nous avons souvent des sujets de désaccord sur des questions d'objectifs ou d'idéologies, mais s'il y a une chose sur laquelle nous devons nous entendre, c'est bien le respect que nous devons accorder aux témoins.

La ministre essaie de répondre à la question, mais chaque fois, le député lui coupe la parole. S'il veut vraiment connaître la réponse, peut-il lui laisser dire ce qu'elle a à dire?

Merci.

Le président: Merci de votre rappel au Règlement, docteur Fry.

Monsieur Genuis, un instant, s'il vous plaît.

Je me dois aussi de rappeler qu'il est impossible pour les interprètes de suivre la discussion si les députés interrompent les témoins, et vice-versa. J'invite tous les députés à poser leur question et, ensuite, à attendre la réponse, comme nous le faisons à la Chambre des communes.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, à propos de ce rappel au Règlement, j'espère que les députés comprendront qu'il s'agit de mon temps de parole, que ce temps est limité, et que j'ai posé à la ministre une question précise à laquelle elle ne répond pas. Si elle ne veut pas y répondre, je vais passer à autre chose.

En attendant, madame la ministre, pour en revenir à la question, vous étiez en train d'attaquer les conservateurs. C'est de bonne guerre. Vous n'êtes pas d'accord avec certaines des décisions que nous avons prises. Il n'en reste pas moins que les niveaux d'aide mesurés en pourcentage du revenu national brut ont toujours été supérieurs sous le gouvernement de Stephen Harper.

Maintenant, j'aimerais savoir ce que vous entendez par « augmentation ». S'agit-il d'une augmentation réelle, nominale ou en pourcentage du RNB? Quelle est la réponse?

• (1620)

L'hon. Karina Gould: Merci, monsieur Genuis.

Nous avons déjà augmenté l'aide internationale. Nous l'avons fait en 2018 quand nous avons débloqué 2 milliards de dollars supplémentaires. Cette année, nous avons débloqué 1,1 milliard de dollars supplémentaires. Nous allons continuer d'augmenter ces budgets, c'est quelque chose qui...

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, vous reconnaissez que la ministre ne répond toujours pas à ma question, alors je vais en poser une autre qui sera très brève.

Pourquoi n'êtes-vous pas gouverneure de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures? Pourquoi est-ce seulement la ministre des Finances qui en est gouverneure, et pas vous?

Le président: Monsieur Genuis, votre temps est écoulé. Je vous ai accordé une petite rallonge à cause du rappel au Règlement. Vous aurez l'occasion de revenir tout à l'heure là-dessus.

Je donne maintenant la parole à Dre Fry pour cinq minutes.

L'hon. Hedy Fry: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, madame la ministre, d'être parmi nous aujourd'hui. Nous avons une tâche difficile, surtout depuis l'arrivée de la pandémie, car il nous faut trouver des crédits supplémentaires pour faire face à tous les problèmes qu'engendre la COVID-19, surtout dans les pays les plus pauvres.

Vous avez dit tout à l'heure que le changement climatique et la pauvreté provoquaient des déplacements de population. Les conflits sont la troisième cause des déplacements de population. Vous avez parlé de l'Afrique. Je sais que, pour le gouvernement, l'Afrique est l'un des continents les plus pauvres et qu'il abrite les pays les plus pauvres, mais je me demande si vous avez envisagé de collaborer avec l'Europe par l'intermédiaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe?

Cette organisation regroupe 57 pays, dont un grand nombre sont extrêmement pauvres parce que ce sont d'anciens pays soviétiques. Ils n'ont pas beaucoup de revenus et ils n'ont pas beaucoup de ressources. Je sais que l'agenda féministe vous intéresse au plus haut point, et je sais que l'OSCE a grand besoin d'aide pour cet agenda. En particulier, des centaines de milliers de personnes déplacées en Europe font face à une extrême pauvreté, à de la violence et au trafic des êtres humains. Je pense que le Canada n'en fait pas assez. Nous avons tous tendance à croire que les pays d'Europe et d'Asie du Sud-Est sont riches et qu'ils ne correspondent pas au profil, mais ce n'est pas le cas.

J'aimerais vous demander d'étudier, avec vos collaborateurs, la possibilité de collaborer avec l'OSCE, car certains pays membres sont pauvres et ont grand besoin d'aide.

Deuxièmement, j'aimerais savoir ce que vous faites, dans votre ministère, au sujet des réfugiés et des migrants, car il y a des femmes et des enfants qui ont quitté certaines régions d'Europe et du monde et qui se retrouvent aujourd'hui dans des camps.

Vous avez parlé d'éducation. J'aimerais savoir comment vous pensez pouvoir aider cette génération perdue d'enfants qui n'ont aucun accès à l'éducation.

Je vous remercie d'avance de répondre à mes questions.

L'hon. Karina Gould: Je vais répondre avec plaisir à vos questions, docteur Fry.

J'observe que, s'agissant de l'Europe, vous avez raison. Un grand nombre de pays européens sont des pays à revenus élevés qui ne sont pas admissibles à l'aide publique au développement. De plus, l'aide internationale du Canada est régie par la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, laquelle nous oblige à concentrer nos efforts sur les plus pauvres et à faire de la réduction de la pauvreté notre principale priorité.

Toutefois, s'agissant de l'Europe, le Canada a un programme bilatéral très important en Ukraine. Nous travaillons en étroite collaboration avec ce pays sur un certain nombre de dossiers. L'égalité des genres en est bien sûr l'un des plus importants, ainsi que la gouvernance et l'intervention humanitaire, surtout dans l'est de l'Ukraine.

J'observe également que nous avons récemment fourni à l'Arménie une aide humanitaire de 450 000 \$, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Il y a donc des cas où nous fournissons une aide internationale à des pays de la zone Europe. Nous travaillons bien sûr en étroite collaboration avec nos collègues et amis de l'Union européenne sur des projets dans le monde entier.

S'agissant de notre aide aux réfugiés, le Canada collabore de très près avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Nous avons des projets partout dans le monde, pour aider les réfugiés à avoir accès aux services essentiels et à se prévaloir de leurs droits fondamentaux.

S'agissant maintenant de l'éducation, je dirais que c'est quelque chose d'extraordinairement important. Je me souviens d'une conversation que j'ai eue au début de la pandémie avec Filippo Grandi, le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, au sujet du nombre d'enfants qui n'allaient plus à l'école à cause de la COVID-19. À un moment donné, il y en avait 1,5 milliard. Sans compter que, pour ce qui est des enfants réfugiés, il y en a beaucoup qui ne sont jamais allés à l'école. C'est l'une des raisons pour lesquelles le premier ministre m'a demandé de piloter une campagne internationale pour favoriser l'accès à l'éducation des enfants déplacés, qu'ils soient réfugiés ou déplacés dans leur propre pays. Nous sommes en train de travailler là-dessus avec des partenaires comme le Haut Commissariat, le Partenariat mondial pour l'éducation et des organisations comme L'éducation ne peut attendre, afin d'offrir aux enfants en situation de crise la possibilité d'avoir accès à l'éducation.

• (1625)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Je cède maintenant la parole à M. Bergeron pour deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Encore une fois merci, madame la ministre. Deux minutes et demie, c'est très court. Je vais donc aller droit au but, de façon à vous permettre de me donner une réponse.

Vous avez évoqué les incidences de la COVID-19 sur les opérations de soutien et d'aide internationale. Or, vous savez que ce comité se penchera plus particulièrement sur les populations vulnérables et les effets de la pandémie sur ces populations, partout dans le monde. J'aimerais que vous nous donniez plus de détails sur cette question.

Pouvons-nous supposer que des pays détourneront, non pas de façon malveillante, des sommes normalement destinées au développement international pour lutter contre la pandémie?

Comment les pays industrialisés réagiront-ils à une telle situation en matière d'aide internationale?

L'hon. Karina Gould: Merci, monsieur Bergeron.

Comme vous l'avez mentionné, la pandémie a eu des effets très importants sur les pays en voie de développement. Je me souviens d'une discussion avec un collègue de l'Afrique. Il m'avait dit que la population vulnérable, là-bas, en était à décider si elle allait mourir de faim ou de la COVID-19. Il y a des situations extrêmement difficiles.

En ce qui concerne les programmes de développement, le Canada travaille présentement avec ses partenaires afin d'assurer que nos projets et nos objectifs soient réalisés malgré la pandémie. C'est pourquoi la somme de 350 millions de dollars va faire office de charnière cette année. Cela va nous assurer que les objectifs de ces projets sont réalisés.

Bien sûr, nous avons travaillé à l'échelle internationale sur la question des dettes et du paiement des intérêts sur ces dettes. Nous avons établi un genre de pause pour que les gouvernements des pays en voie de développement puissent utiliser l'argent qui était destiné au paiement des intérêts pour répondre à la situation sanitaire dans leur pays. Le Canada s'assure présentement que la réponse à la pandémie est efficace.

Le président: Je vous remercie, madame la ministre, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Merci, madame la ministre.

[Traduction]

Le président: Pour cette nouvelle série de questions, je vais commencer par donner la parole à Mme McPherson.

Vous avez deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci.

Je tiens à faire part de ma déception de n'avoir pas obtenu de la ministre les chiffres que nous demandons. Je n'insisterai pas davantage là-dessus, dans l'espoir qu'on nous les fera parvenir un jour.

Si l'objectif est de 0,7 % et que nous ne savons pas où nous en sommes ni comment nous allons y arriver, il nous est très difficile, à nous parlementaires, de faire notre travail et de nous assurer que nous sommes sur la bonne voie. Je ne perdrai pas davantage mon temps là-dessus, car je ne pense pas que nous allons avoir une réponse.

J'ai deux questions, et je serai brève.

Nous savons que le fonds pour les petites et moyennes organisations n'a pas suffi à la demande, la dernière fois. Nous attendons maintenant qu'il soit réactivé. La ministre pourrait peut-être nous dire quand cela va se faire. Elle a aussi parlé d'une campagne internationale pour l'éducation des enfants réfugiés et déplacés. Quand pourrions-nous avoir des précisions là-dessus, de quoi cela aura-t-il l'air? Nous aimerions avoir ces précisions pour en informer les parties prenantes.

• (1630)

L'hon. Karina Gould: Merci de votre question, madame McPherson.

Je vois que Mme Carruthers est prête à répondre aux questions concernant les chiffres. Elle les a sans doute trouvés.

C'est en janvier 2021 que nous comptons lancer la campagne pour l'éducation des enfants déplacés. Nous avons eu des discussions avec nos partenaires du secteur, et c'est la date la plus probable. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons une date définitive.

S'agissant des petites et moyennes organisations, je dirai que c'est pour très bientôt. Nous sommes en train d'y mettre la dernière main, mais cela devrait être prêt très prochainement. Nous savons que c'est important. C'était une priorité de ma prédécesseure, et ça l'est pour moi aussi de continuer à accompagner les petites et moyennes organisations dans l'exécution d'une tâche importante.

Voulez-vous que je donne maintenant la parole à Mme Carruthers pour qu'elle puisse répondre à votre question de tout à l'heure?

Mme Heather McPherson: Si vous pouviez envoyer ces chiffres au Comité, ce serait fantastique, car de cette façon, cela n'empiètera pas sur mon temps de parole.

L'hon. Karina Gould: Pas de problème.

Mme Heather McPherson: Dans les quelques secondes qui me restent, je voudrais aborder rapidement la question de la direction et du contrôle. Nous savons qu'il est important de modifier certains règlements concernant la direction et le contrôle du secteur. Nous le réclamons avec force.

Quels sont vos plans en ce qui concerne la direction et le contrôle? Nous savons qu'à l'heure actuelle, les organisations consacrent jusqu'à 1 million de dollars à la conformité, et que c'est donc de l'argent qui ne sert pas à aider les personnes les plus pauvres. Où en est ce dossier?

Le président: Soyez brève, madame la ministre, nous pourrions peut-être revenir là-dessus pendant la dernière série de questions.

L'hon. Karina Gould: D'accord.

Merci, madame Carruthers, de votre question. Je vois que Mme Caroline Leclerc, notre directrice des partenariats, est en ligne. Elle va pouvoir vous donner plus de détails là-dessus.

C'est un dossier que nous pilotons au sein du ministère, notre objectif étant de faire connaître les préoccupations des partenaires et de simplifier les processus.

Si nous en avons le temps, je vais laisser la parole à Mme Leclerc.

Le président: Je pense que nous allons en rester là, par souci d'équité. Il reste encore deux questions pour cette série, après quoi nous passerons à la troisième.

Monsieur Chiu, je vous souhaite la bienvenue dans notre comité. Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, merci d'être avec nous aujourd'hui. Notre tâche consiste à demander des comptes au gouvernement. Et pour cela, il nous faut parfois poser des questions très difficiles.

Madame la ministre, est-ce que vous ou l'un de vos collaborateurs avez eu des discussions avec qui que ce soit en ce qui concerne l'exportation du système de drones L3Harris Wescam, au printemps ou à l'été dernier?

L'hon. Karina Gould: Non.

M. Kenny Chiu: C'est une réponse sans équivoque. Parfait. Merci.

En juillet, en réponse à l'adoption, par la Chine, de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, le Canada a décidé d'interdire l'exportation vers Hong Kong d'équipements militaires névralgiques. La ministre pourrait-elle fournir au Comité la liste des équipements qui sont depuis interdits à l'exportation vers Hong Kong, et une estimation de leur valeur?

L'hon. Karina Gould: Je suis désolée, monsieur Chiu. Je suis la ministre du Développement international, et par conséquent, je n'ai pas de droit de regard sur ces dossiers-là.

M. Kenny Chiu: Très bien.

Dans ce cas, permettez-moi de vous poser une question que mon collègue n'a pas eu le temps de vous poser. S'agissant du conseil d'administration de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, pourquoi n'est-ce pas vous, la ministre du Développement international, qui en est membre plutôt que l'autre ministre?

L'hon. Karina Gould: C'est la ministre des Finances qui a le pouvoir de déterminer dans quelles banques multilatérales le Canada doit siéger, et c'est une décision qui a été prise par la ministre des Finances. Je suis gouverneure des banques de développement régionales — la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement.

M. Kenny Chiu: On pourrait prétendre que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures est aussi une banque régionale, puisqu'elle finance les investissements chinois du projet des nouvelles routes de la soie. Je trouve qu'il n'est pas logique que ce soit la ministre des Finances qui soit membre de cette banque plutôt que vous. Qu'en pensez-vous?

L'hon. Karina Gould: Encore une fois, il vaudrait mieux poser la question à la ministre des Finances. Elle est aussi gouverneure, pour le Canada, de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Ce n'est pas moi qui décide.

• (1635)

M. Kenny Chiu: Très bien. Merci, madame la ministre.

Enfin, en plein milieu de cette pandémie qui frappe le monde entier, est-ce que le Canada envisage d'aider les agences internationales en leur fournissant des équipements de protection personnelle? Est-ce à vous ou à la ministre de la Santé que je dois poser la question? Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce que le Canada a fait pour aider les agences internationales à lutter contre la COVID-19?

L'hon. Karina Gould: Oui, c'est dans ma sphère de responsabilité. Nous avons aidé un certain nombre d'organisations internationales, notamment Africa CDC, l'OMS, l'OPS ou Organisation panaméricaine de la santé, ainsi que l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, l'ANASE, à se procurer des équipements de protection personnelle. Le Canada ne leur a pas envoyé précisément d'équipements de ce genre, mais nous les avons aidés à s'en procurer et à les distribuer partout dans le monde.

Nous avons également, et j'en suis très fière, accompagné les opérations logistiques du Programme alimentaire mondial. Vous vous souviendrez qu'au printemps dernier, un certain nombre de pays ont fermé leurs frontières et leur espace aérien, de sorte qu'ils ne pouvaient plus acheminer du matériel d'urgence, des équipements de protection personnelle et de l'aide humanitaire par les moyens commerciaux normaux. Le Canada a fourni son soutien au Programme alimentaire mondial, qui est le bras logistique des Nations unies, afin que ces équipements extrêmement importants puissent être acheminés.

Je vois que M. David Beasley va comparaître devant votre comité jeudi. Je suis sûre qu'il pourra vous en dire davantage.

M. Kenny Chiu: Merci, madame la ministre. Vous avez parlé de ce qui a été fait, maintenant parlons de ce que le gouvernement du Canada a l'intention de faire pour aider la communauté internationale à distribuer les vaccins qui seront disponibles. Avez-vous arrêté un plan?

L'hon. Karina Gould: Comme nous l'avons annoncé au début de l'automne, le Canada s'est joint à COVAX. Il s'agit d'une initiative multilatérale, avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Alliance Gavi, dont l'objectif est de procurer des vaccins aux pays qui en sont membres ainsi qu'aux pays à faibles revenus qui ne peuvent pas se permettre de les acheter. Le Canada est membre de l'Alliance en tant que pays capable de financer l'achat de ses vaccins, et il a aussi fait une contribution importante aux mécanismes de garantie de marché afin d'aider les pays à faibles revenus à se procurer et à distribuer des vaccins, une fois qu'ils seront disponibles.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre et monsieur Chiu.

Pour terminer cette deuxième série de questions, je donne la parole à M. Fonseca pour cinq minutes.

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Merci, monsieur le président, et bienvenue à vous, madame la ministre.

Madame la ministre, nous avons appris, au début de la réunion, que vous avez une équipe fantastique, chez vous. Je connais M. Alberto, votre mari, et votre petit garçon Oliver. Vous avez aussi une équipe remarquable ici à Ottawa, et je suis heureux qu'ils soient tous ici pour vous accompagner. J'ai eu l'occasion de parcourir les illustres biographies de ces gens-là — votre sous-ministre, vos sous-ministres adjoints et vos directeurs qui vous accompagnent aujourd'hui.

Madame la ministre, vous pouvez bien sûr répondre aux questions que je vais poser, mais certaines d'entre elles s'adressent à ceux qui vous accompagnent, parce que ce n'est pas souvent que nous avons l'occasion de les faire parler de leur expérience et de ce qu'ils font au ministère, sous votre houlette.

Ma première question s'adresse à Mme Golberg. Encore une fois, madame la ministre, n'hésitez pas à intervenir si vous le jugez bon.

Vous avez été représentante du Canada à Kandahar, en Afghanistan, et d'après votre expérience là-bas, qu'est-ce qui vous paraît être le plus difficile pour faire reconnaître l'égalité des genres avec nos programmes d'aide internationale?

J'espère que cela ne vous met pas sur la sellette, madame Golberg.

Mme Elissa Golberg (sous-ministre adjointe, Politiques stratégiques, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci beaucoup de poser la question. Je suis heureuse d'avoir l'occasion d'y répondre.

Je dirais que nous déployons actuellement toutes les munitions dans notre arsenal pour favoriser l'égalité des genres dans nos politiques et nos programmes. Les leçons que nous avons tirées de notre expérience à Kandahar nous sont assurément utiles en temps réel. L'aide dont la ministre a parlé tout à l'heure dans le cadre des initiatives du Programme sur la voix et le leadership des femmes et le soutien accordé aux défenseurs locaux des droits de la personne et aux organisations de femmes comptent sans doute parmi les activités les plus importantes que nous pouvons mener. Ensuite, il faut mentionner le renforcement de ce soutien grâce au travail effectué à l'échelle mondiale par l'intermédiaire d'organisations internationales, d'une diplomatie active ainsi qu'à travers un éventail d'autres activités que nous menons aussi au niveau régional.

• (1640)

M. Peter Fonseca: C'est vrai.

Madame la ministre?

L'hon. Karina Gould: Oui, je suis tout à fait d'accord avec Mme Goldberg. Il s'agit d'une priorité de tout premier ordre pour le Canada et nous faisons tout ce qui est possible pour appuyer l'égalité des genres.

M. Peter Fonseca: J'aimerais poser une autre question, à M. MacDougall cette fois. Compte tenu de l'expérience que vous avez acquise en venant en aide à la Jordanie et en contribuant à stabiliser la région, pourriez-vous nous décrire plus en détail vos activités dans le cadre de l'aide humanitaire, monsieur MacDougall?

Encore une fois, madame la ministre, n'hésitez pas à vous exprimer.

M. Peter MacDougall (sous-ministre adjoint, Enjeux Mondiaux et du développement, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président.

Vous avez raison. Je pense que la Jordanie est à bien des égards un exemple parfait de l'aide humanitaire canadienne et aussi du lien avec le développement. Actuellement, la Jordanie accueille près d'un million de réfugiés syriens, ainsi que des centaines de milliers d'autres réfugiés. Là-bas, nous continuons à regrouper le financement humanitaire et en matière de développement afin d'aider la Jordanie à renforcer sa propre réponse nationale en matière de soutien des réfugiés. Cela s'effectue notamment par l'intermédiaire d'un soutien direct au système d'éducation ou aux systèmes sociaux et de santé. Nous travaillons aussi avec des organisations locales en vue de les aider à renforcer leurs capacités en matière d'aide aux réfugiés.

Je pense que c'est un remarquable exemple de réussite. La Jordanie se distingue mondialement en tant que pays dont entre dix et vingt pour cent de la population vit comme des réfugiés, et ce, pratiquement sans agitation sociale. Le Canada a joué un rôle très important dans la réalisation de ce résultat.

Merci.

M. Peter Fonseca: Madame la ministre?

L'hon. Karina Gould: Je vous remercie Peter. Comme vous vous prénommez tous les deux Peter, mes remerciements s'adressent à vous deux.

J'aimerais compléter la réponse de Peter MacDougall. L'une des innovations vraiment intéressantes que le Canada a introduites ces dernières années est la suivante: lorsque nous répondons à une crise de réfugiés, nous fournissons également de l'aide à la communauté d'accueil.

Nous avons procédé ainsi au Moyen-Orient, dans le cadre de notre stratégie pour le Moyen-Orient, mais aussi en réponse aux populations de Rohingyas au Bangladesh et dans les camps de Cox's Bazar. Nous procédons de la même manière dans le cadre de notre intervention actuelle liée à la crise des migrants vénézuéliens.

Nous avons constaté que cette stratégie est très efficace pour promouvoir l'harmonie locale et pour montrer que nous comprenons l'importance de venir en aide à ces deux populations du mieux que nous le pouvons. Je pense que nous en voyons les résultats aujourd'hui.

M. Peter Fonseca: Je vous remercie.

Nous sommes encore en pleine pandémie de COVID, et je vois que votre sous-ministre Leslie MacLean vous accompagne.

Vous avez abattu un travail considérable avec Service Canada, madame MacLean. Quelles mesures pourrions-nous mettre en place durant cette deuxième vague de COVID-19 pour aplanir certaines des difficultés que connaissent vos employés lorsqu'ils s'occupent de leur charge de travail à distance? Vous pouvez...

Le président: Je suis désolé de vous couper la parole. Je pense que nous devons attendre, pour entendre la réponse, une autre occasion au cours de la dernière série de questions qui va débiter à l'instant. Je continue à surveiller l'horloge de près, parce que nous devons régler des affaires du Comité à la fin de la réunion.

Monsieur Morantz, c'est vous qui inaugurez le troisième tour. Vous disposez de cinq minutes.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, merci beaucoup de votre présence et de répondre à nos questions.

Lorsque les calculs sont faits à la fin de l'année pour déterminer le pourcentage du revenu national brut qui est attribué à l'aide publique au développement, est-ce que le calcul est effectué en fonction des dollars qui ont été effectivement dépensés ou des dollars qui ont été prévus au budget? Quels sont les facteurs de ce calcul? Les dollars dépensés, ou les dollars budgétisés et non dépensés?

L'hon. Karina Gould: Je vais faire appel à Anick Ouellette pour répondre à cette question.

Mme Leslie MacLean (sous-ministre du Développement international, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Madame la ministre, si je peux me permettre, je pense que je demanderais à Elissa Goldberg de répondre à cette question. L'aide au développement de l'OCDE fait partie de son domaine d'expertise.

J'ajouterais aussi, madame la ministre, que la question du revenu national brut est établie chaque année en décembre. C'est l'une des raisons pour lesquelles, même si nous connaissons le montant de financement qui a été approuvé, il nous manque le dénominateur de l'aide nationale brute pour fournir des pourcentages exacts.

M. Marty Morantz: Je comprends de quelles données vous avez besoin. Je n'ai pas beaucoup de temps, cependant. En fin de compte, ma question est la suivante: est-ce que vous incluez les montants qui ont été prévus au budget et dépensés ou les montants qui ont été prévus au budget mais qui n'ont pas été dépensés? Est-ce que l'un d'entre vous connaît la réponse à cette question?

• (1645)

Mme Leslie MacLean: Madame Goldberg.

Mme Elissa Golberg: Les sommes dépensées.

M. Marty Morantz: Je vous demande pardon? Je n'ai rien entendu.

L'hon. Karina Gould: Elle a dit: dépensées.

Mme Leslie MacLean: Oui.

M. Marty Morantz: Très bien. C'est bon à savoir.

Je voulais vous parler du Programme d'innovation en aide internationale. Quelle part du montant de 900 millions de dollars ayant été annoncé par votre gouvernement en février 2018 a été dépensée pour ce programme?

L'hon. Karina Gould: Pour plus de précision, le montant de 900 millions de dollars est réparti sur une période de cinq ans.

M. Marty Morantz: Oui.

L'hon. Karina Gould: De ce montant, 148 millions de dollars sont pour le présent exercice financier. Mais le montant qui a été vraiment dépensé, si je ne me trompe pas, est de seulement 120 000 \$. Mais Peter MacDougall peut me corriger si je fais erreur. Nous sommes actuellement en train de négocier des projets à cet égard, et en bonne voie d'en signer quelques-uns d'ici la fin de l'année.

M. Marty Morantz: Pourquoi après deux ans et demi d'existence d'un programme annoncé en février 2018 et doté d'un budget de 900 millions de dollars n'a-t-on dépensé que 120 000 \$?

L'hon. Karina Gould: Il s'agit d'un nouveau programme comportant de nouvelles exigences et de nouveaux outils que le gouvernement du Canada n'avait jamais utilisé auparavant. Ce sont des outils de financement innovateurs. Le programme, même s'il a été annoncé en 2018, n'a été mis sur pied qu'en juillet 2019. Et juillet 2019 tombait juste avant une élection fédérale. Il s'est écoulé un certain temps avant que le projet ne prenne son envol. C'est toutefois un domaine prioritaire pour moi.

Je vais être totalement sincère avec vous, monsieur Morantz. Comme la pandémie de COVID s'est déclenchée au début de 2019, nous avons dû intervenir dans le cadre d'enjeux qui y étaient reliés.

Je dirais aussi qu'une grande partie de notre ministère a été affectée au rapatriement de Canadiens. Aussi, maintenant, alors que les choses sont...

M. Marty Morantz: Je suis désolé. J'ai très peu de temps. Je vous remercie de votre réponse. Mais vous faites erreur. La pandémie de COVID est apparue cette année, et non au début de 2019.

L'hon. Karina Gould: Pardon. C'était au début de 2020, en effet.

M. Marty Morantz: Donc, plus de deux ans se sont écoulés entre le moment où l'on a fait l'annonce du programme et l'arrivée de la pandémie de COVID. C'est pas mal de temps.

Maintenant, au titre du Programme des prêts souverains. Combien avez-vous dépensé, depuis qu'on en a fait l'annonce en février 2018, sur les 600 millions qui avaient été mis de côté?

L'hon. Karina Gould: Encore une fois, ce programme s'étend sur une durée de cinq ans.

À partir du moment où un programme est annoncé, il s'écoule pas mal de temps avant que l'on ait tout réglé et que l'on soit assuré que toutes les ententes sont en place, et que tout le monde comprendre quels sont les objectifs. Je pense que c'est tout à fait raisonnable.

Quant au Programme des prêts souverains, ces derniers sont en cours de négociation actuellement. C'est pourquoi, même si l'argent n'a pas été dépensé, les prêts sont en voie d'être complétés dans un proche avenir.

M. Marty Morantz: Aucune somme n'a été dépensée au titre du Programme des prêts souverains? Est-ce exact?

L'hon. Karina Gould: Oui, c'est exact.

M. Marty Morantz: Très bien.

Il s'agit d'un programme sur cinq ans, mais il y a déjà deux ans et demi d'écoulés. Pensez-vous vraiment que...

L'hon. Karina Gould: Non. C'est un programme sur cinq ans, mais qui commence à partir du présent exercice financier. Il ne s'est donc pas écoulé deux ans dans ce programme. Il a débuté en juillet 2019. Nous avons commencé par publier une demande de propositions et par tenir des conversations avec divers partenaires. L'argent continuera d'être attribué dans le futur.

Ce sont de nouvelles façons de faire au gouvernement du Canada et nous voulons nous assurer d'obtenir...

M. Marty Morantz: Êtes-vous satisfaite des progrès réalisés...

Le président: Madame la ministre et monsieur Morantz, toutes mes excuses. Je pense que nous allons devoir en rester là. Les cinq minutes sont dépassées.

La prochaine série de questions commence avec Mme Dabrusin. Encore une fois, vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Karina Gould: Je suis désolée, je ne vous entends pas.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Et maintenant, est-ce que vous m'entendez?

L'hon. Karina Gould: Oui.

Mme Julie Dabrusin: Excellent. J'en suis désolée.

J'étais en trains de vous remercier de votre présence. J'aimerais aborder la politique sur l'aide alimentaire parce que c'est un domaine qui m'intéresse tout particulièrement.

J'étais en train de consulter des renseignements selon lesquels près de deux milliards de personnes souffrent de malnutrition, sous une forme ou sous une autre dans le monde entier. J'ai lu aussi que les femmes et les filles sont les plus exposées à ce risque. En effet, 60 % des personnes qui ont faim dans le monde sont des femmes, selon le Programme alimentaire mondial.

Je me demandais si vous ne pouviez pas nous parler un peu de ce que vous faites actuellement au chapitre de la nutrition et de l'aide alimentaire.

Aussi, étant donné que vous avez mentionné plus tôt que nous avons pris des mesures particulières après l'entrée en vigueur du confinement, en mars, pourriez-vous nous dire ce que nous avons fait en matière de sécurité alimentaire compte tenu de la pandémie de COVID?

• (1650)

L'hon. Karina Gould: Certainement. Je vous remercie, madame Dabrusin, pour cette question.

Lorsque des gens me demandent ce qui me tient éveillée la nuit, je réponds que c'est le nombre de personnes qui souffrent de la faim, et l'augmentation du nombre de ces personnes qui souffrent de la faim. David Beasley vous en parlera probablement jeudi, lorsqu'il viendra vous voir. Mais le Programme alimentaire mondial prévoit que le nombre de personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire aiguë doublera cette année. Nous sommes les témoins de cette situation en temps réel.

L'approche du Canada en matière de sécurité alimentaire est très large. Nous appuyons des programmes comme le Programme alimentaire mondial, par exemple, qui fournit une aide alimentaire aux personnes en situation de crise mais aussi une grande quantité de repas servis dans les écoles. L'une des choses qui nous a grandement préoccupés, c'est la fermeture des écoles dans de nombreux pays en développement. Cela voulait aussi dire que les programmes alimentaires dans les écoles devaient fermer.

Grâce à de l'aide, en partie du Canada, le Programme alimentaire mondial...

Mme Heather McPherson: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je suis désolée, madame la ministre, mais l'interprétation en français m'empêche d'entendre la ministre maintenant.

Le président: Madame la greffière, nous allons suspendre la séance pendant une minute afin de voir si le problème persiste ou s'il est épisodique.

M. Garnett Genuis: Je pense que c'est réglé, maintenant.

Le président: Est-ce réglé?

Madame la ministre, je vous en prie.

L'hon. Karina Gould: Concernant les programmes alimentaires scolaires, grâce à l'aide du Canada et d'autres donateurs, le Programme alimentaire mondial a réussi à créer rapidement un programme de distribution pour un certain nombre d'enfants dans le besoin.

Nous avons également fourni de l'aide à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'Organisation est en effet venue en aide aux agriculteurs locaux et a veillé à ce qu'ils puissent continuer d'avoir accès aux marchés. C'était très important dans plusieurs pays en développement où les mesures de confinement étaient très strictes.

Nous avons aussi fourni de l'aide à la Fédération internationale des producteurs agricoles. La Fédération fait beaucoup pour s'assurer que les agricultrices en particulier continuent d'avoir accès aux marchés.

Et maintenant, sur le plan de la nutrition, nous avons fourni des ressources additionnelles à Nutrition International, une organisation canadienne qui veille à ce que les adolescentes en particulier aient accès à des programmes axés sur la nutrition.

L'éventail des activités est large et je pourrais vous en parler longtemps, mais il suffit de dire que c'est une de mes principales priorités et que cela continuera de l'être afin d'assurer, pour ceux qui relèvent de l'aide humanitaire, que nous continuerons de faire le nécessaire pour que ceux qui sont dans le besoin aient accès à une aide alimentaire et sur le plan de la nutrition aussi.

Mme Julie Dabrusin: Je vous remercie.

Vous avez indiqué que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire à cause de la pandémie de COVID dans le monde pourrait doubler, c'est un nombre incroyablement troublant.

Avez-vous constaté des éléments qui indiqueraient que cette situation touche les femmes et les filles de manière disproportionnée, ou s'agit-il du double du nombre actuel toutes catégories confondues?

L'hon. Karina Gould: Je ne dispose pas des chiffres exacts, à savoir si les femmes et les filles sont plus touchées, mais soit dit en

passant, c'est assurément ce que nous constatons sur le terrain. Il arrive souvent, dans les ménages à faible revenu dans les pays en développement, que les femmes et les filles soient les dernières à manger, lorsqu'elles peuvent manger. C'est une situation qui nous préoccupe beaucoup.

J'aimerais souligner — peut-être que cela vous semblera sans rapport — que nous inquiétons aussi au sujet du nombre d'adolescentes qui ne retourneront pas en classe. Dans certains pays, par exemple, si vous tombez enceinte, vous ne pouvez pas retourner à l'école. Le FNUAP s'attend à ce que 10 millions d'adolescentes ne retournent pas à l'école même lorsqu'elles rouvriront. Cette situation sera très préoccupante compte tenu du rôle que jouent de nombreuses écoles dans la distribution d'aide alimentaire et en matière de nutrition, surtout pour les filles.

Mme Julie Dabrusin: Que pourrions-nous faire pour changer la donne, autrement dit pour éviter que les filles ne soient pas exclues des écoles après la pandémie, et qu'elles ne soient pas touchées de manière disproportionnée à cet égard?

L'hon. Karina Gould: Certaines actions peuvent être entreprises, et c'est ce que nous nous efforçons de faire. Une chose est sûre, toutefois, c'est que le travail que nous menons auprès des organisations et des activistes qui se portent à la défense des droits des femmes dans le monde est vraiment important. Nous veillons en particulier à ce qu'elles préconisent des modifications à ces lois et à ces pratiques discriminatoires et injustes. Et nous appuyons aussi les adolescentes et les encourageons à retourner à l'école.

Nous œuvrons aussi auprès d'organisations et de communautés locales que nous essayons de sensibiliser au sujet de pratiques nuisibles comme les mariages d'enfants et les mariages précoces et forcés. Ces actions visent à nous assurer que les adolescentes auront toutes les chances de réussir.

• (1655)

Le président: Merci, madame la ministre.

[Français]

Je donne maintenant la parole à M. Bergeron pour deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

D'abord, madame la ministre, nous savons que, traditionnellement, l'aide internationale est orientée vers un certain nombre de pays choisis par le Canada en fonction d'un certain nombre de critères, qui peuvent varier d'un gouvernement à l'autre.

Ma question est fort simple: avez-vous une marge de manœuvre? Le gouvernement est-il en mesure de réagir de façon efficace aux crises qui surviennent? Je pense, par exemple, à la crise humanitaire au Yémen, qui est occasionnée par la guerre menée par l'Arabie saoudite, à laquelle on vend des armes et qui les utilise vraisemblablement dans le cadre de ce conflit.

Êtes-vous en mesure de venir en aide à des populations qui se retrouvent en situation de crise? Je pense, notamment, à la population civile dans le Haut-Karabakh, dont près de la moitié a été déplacée au cours des dernières semaines et où des maisons ont été détruites.

Avez-vous cette marge de manœuvre pour pouvoir réagir rapidement à des situations qui surviennent?

Le Canada est-il intervenu dans ces deux cas particuliers?

L'hon. Karina Gould: Je réponds par l'affirmative à vos deux questions.

Chaque année, nous allouons 800 millions de dollars à l'aide humanitaire et aux personnes qui se retrouvent dans une situation de crise. Une partie de cet argent est attribué au début de l'année financière pour répondre aux besoins humanitaires que nous connaissons. J'ai la liste ici.

Nous sommes en train de répondre à une douzaine de conflits et à des situations où des personnes sont touchées par une crise humanitaire. Nous aidons présentement le Yémen, et j'espère pouvoir annoncer encore plus d'argent prochainement pour ce pays. Nous avons répondu aussi à la crise au Haut-Karabakh. Il y a deux semaines, nous avons attribué 450 000 \$ à la Croix-Rouge.

Notre système d'aide humanitaire a la souplesse nécessaire pour répondre aux crises quand elles surviennent.

M. Stéphane Bergeron: Merci.

Monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais intervenir très rapidement.

D'abord, je ne suis pas sûr qu'une somme de 450 000 \$ pour une crise de l'ampleur de celle qui existe dans le Haut-Karabakh soit suffisante. Peut-être qu'on devra la réévaluer à la hausse.

Madame la ministre, j'aimerais que vous nous soumettiez, au bénéfice des membres de ce comité, la liste des situations de crise particulières auxquelles le ministère a répondu au cours des derniers mois.

L'hon. Karina Gould: Bien sûr. Nous pourrions faire parvenir la liste au Comité.

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

Le président: Merci, madame la ministre.

[Traduction]

Je cède maintenant la parole à Mme McPherson pour deux minutes et demie. Je vous en prie.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Je pense que ce tour me permettra de mettre un peu d'ordre dans mes questions. Si vous pouviez me fournir les chiffres concernant le pourcentage de l'argent dépensé dans les programmations bilatérale, multilatérale et des partenariats, j'en serais très heureuse.

Mme Shirley Carruthers: Pour le présent exercice financier, nous prévoyons dépenser environ 63 millions de dollars pour la programmation de l'aide multilatérale, près de 17 % de ce montant ira à nos organisations de la société civile canadiennes, et le reste sera dirigé vers la programmation de l'aide bilatérale. Bien entendu, ces chiffres pourraient changer à mesure que l'exercice financier avance, et le montant de nos dépenses sera confirmé à la fin de l'année financière.

Mme Heather McPherson: Je vous remercie beaucoup.

Madame Leclerc, pourriez-vous nous parler un peu de la direction et du contrôle? Nous vous avons interrompue, et vous n'avez pas eu la chance de répondre.

[Français]

Mme Caroline Leclerc (sous-ministre adjointe, Partenariats pour l'innovation dans le développement, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je vous remercie de me permettre de contribuer à cette conversation.

Comme vous le savez sûrement, il s'agit d'une question qui relève de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le ministre des Finances et le ministère des Finances en sont donc responsables. Vous savez aussi sûrement que Revenu Canada a mis sur pied le Conseil consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Ce conseil, coprésidé par la société civile, a créé un groupe de travail qui se penchera sur cette question en particulier. Il y a un représentant du secteur du développement international au sein de ce groupe de travail.

Nous faisons un suivi très serré auprès de nos partenaires canadiens pour nous assurer de bien comprendre leur situation. Nous interagissons, bien sûr, avec nos collègues à Revenu Canada et au ministère des Finances pour nous garder à jour sur la direction des projets.

• (1700)

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, madame Leclerc.

Ma dernière question — et je vais faire très rapidement — concerne l'Accélérateur ACT. Nous savons qu'un montant de 100 millions de dollars a été accordé à l'Accélérateur ACT et de 580 millions de dollars pour les incidences sur le développement et l'aide humanitaire. Ces montants seront-ils dépensés d'ici la fin de cette année ou du présent exercice financier, madame la ministre?

L'hon. Karina Gould: Oui, ils seront dépensés d'ici la fin de l'exercice financier.

Mme Heather McPherson: Merci.

Je suis en avance, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, madame McPherson. C'est toujours apprécié.

Je cède la parole à M. Diotte, pour cinq minutes.

M. Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Madame la ministre, merci de votre présence aujourd'hui.

Ma circonscription d'Edmonton Griesbach compte un grand nombre d'électeurs canadiens d'origine ukrainienne. Et un grand nombre d'autres Canadiens des quatre coins du pays sont toujours préoccupés de l'état des droits de la personne et de la démocratie en Ukraine.

Quel montant votre ministère a-t-il alloué à l'appui du développement en Ukraine et comment les sommes dépensées se comparent-elles à celles qui ont été allouées depuis, disons 2015?

L'hon. Karina Gould: Chaque année, nous fournissons 50 millions de dollars à l'Ukraine. Cette aide financière contribue au renforcement d'une démocratie robuste et responsable. Comme vous l'avez mentionné, il est très important pour nous de contribuer à la paix et à la sécurité en Ukraine. Nous travaillons aussi sur le développement économique, notamment en offrant une aide directe aux populations vulnérables, comme les populations ravagées par les conflits, surtout les femmes. Notre engagement est très étroit avec nos amis et collègues en Ukraine. Je me souviens d'une réunion avec le précédent cabinet ukrainien lorsque j'étais secrétaire parlementaire au développement international. Les Ukrainiens demeurent de très importants partenaires pour nous.

M. Kerry Diotte: En avril 2019, j'ai eu le privilège d'agir en tant qu'observateur officiel de l'élection présidentielle en Ukraine par l'intermédiaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. J'ai eu l'occasion de voir de près l'engagement des Ukrainiens envers les principes démocratiques.

Quelles actions tangibles le Canada mène-t-il pour promouvoir la robustesse de la démocratie en Ukraine? Pourriez-vous me fournir quelques exemples, s'il vous plaît?

L'hon. Karina Gould: Je pourrais m'engager à revenir pour vous parler plus précisément de l'Ukraine parce que je n'ai pas le programme devant moi. Mais je sais que nous travaillons avec le système judiciaire en Ukraine par l'intermédiaire de l'Institut national de la magistrature. L'Institut fournit une aide directe en Ukraine. Je sais qu'il existe d'autres initiatives, et je serais heureux de vous transmettre tous les renseignements sur notre programme dans ce pays, si cela vous intéresse.

M. Kerry Diotte: Oui, je vous en serais très reconnaissant.

J'imagine que le Canada collabore aussi avec des organisations non gouvernementales ukrainiennes.

Est-ce que le gros de nos activités s'effectue avec des ONG établies au Canada ou avec de grandes ONG multilatérales? Pourriez-vous nous décrire un peu ce genre d'activités?

L'hon. Karina Gould: Il faudrait que je vous revienne pour vous donner des précisions à ce sujet. Nous collaborons avec un éventail de partenaires en Ukraine ainsi qu'avec d'autres partenaires bilatéraux. Un certain nombre de ces partenaires sont probablement des ONG canadiennes, des ONG internationales et des partenaires multilatéraux.

M. Kerry Diotte: Qu'en est-il de la GRC? Combien de policiers de la GRC se trouvent actuellement en Ukraine dans le cadre de l'Arrangement sur la police au Canada?

L'hon. Karina Gould: Encore une fois, il faudrait que je vous revienne avec ces renseignements. La Sécurité publique doit être responsable de ce programme particulier.

M. Kerry Diotte: Pour récapituler, je souhaitais connaître le montant exact que le Canada accorde en aide étrangère actuellement.

L'hon. Karina Gould: Le montant total de l'aide étrangère totale ou en Ukraine?

M. Kerry Diotte: Quel est le montant total pour tous les pays?

Je pense que vous avez dit que c'était environ 5 milliards ou 4,1 milliards de dollars.

• (1705)

L'hon. Karina Gould: Je crois que c'est 4,6 milliards de dollars.

M. Kerry Diotte: Je croyais avoir entendu 4,9 milliards.

L'hon. Karina Gould: Le montant total de l'Aide publique au développement est de 5,9 milliards de dollars. Ce montant comprend notamment les banques de développement ainsi que les programmes bilatéraux directs avec les pays.

M. Kerry Diotte: Très bien.

Vous avez dit que l'un des 10 premiers récipiendaires de l'aide est la Syrie. Étant donné que ce pays se trouve pratiquement en situation d'anarchie, que diriez-vous aux Canadiens qui s'inquiètent que les sommes destinées au développement ne soient pas utilisées à cette fin?

L'hon. Karina Gould: Permettez-moi de préciser que ces sommes ne serviront pas à aider le gouvernement syrien. Elles sont destinées aux victimes de la crise humanitaire qui frappe la Syrie et aux personnes qui ont été déplacées ou qui ont besoin d'un abri, de nourriture, d'avoir accès à des services pour les victimes de violence sexuelle ou fondée sur le genre et à l'éducation. Cette aide est

distribuée par l'entremise de partenaires internationaux dignes de confiance.

De toute évidence, la Syrie se trouve dans un contexte extrêmement fragile, mais qui crée des besoins extraordinaires. C'est l'une des raisons pour lesquelles le pays figure parmi les dix premiers bénéficiaires de l'aide. Elle est destinée à la population. Elle ne va pas au gouvernement de la Syrie.

Le président: Madame la ministre, je vous remercie beaucoup.

Merci, monsieur Diotte.

Mme Sahota va commencer la prochaine série de questions. Je rappelle qu'il s'agit de questions de cinq minutes.

Mme Ruby Sahota: Merci.

Je vais seulement saisir la balle au bond. Il se trouve que ces questions sont du même genre que celles que je voulais poser.

Que diriez-vous, madame la ministre, aux Canadiens et aux autres personnes qui sont sceptiques ou qui s'inquiètent, comme l'a mentionné mon collègue, au sujet de l'aide financière attribuée à des organisations qui exercent leurs activités dans des pays en conflit et où les systèmes de reddition de comptes ne sont peut-être pas très transparents?

L'hon. Karina Gould: Je répondrais qu'Affaires mondiales Canada dispose de processus de diligence raisonnable bien établis et rodés pour faire le suivi des sommes que nous envoyons pour l'aide internationale. Ces processus sont encore plus rigoureux dans les contextes de conflit et de régimes fragiles, et tiennent compte du fait qu'ils sont source de situations difficiles.

Cependant, nous travaillons avec des partenaires de confiance — tant les ONG que les partenaires multilatéraux — avec lesquels nous entretenons des relations étroites. Nous avons mis en place une fonction d'audit robuste. Nous suivons l'argent que nous dépensons de très près et avec beaucoup de soin. Notre principal objectif en tout temps est de veiller à ce que ceux qui sont ciblés comme bénéficiaires soient vraiment ceux qui reçoivent l'aide. En matière d'aide humanitaire, cette question revêt une importance extraordinaire.

Mme Ruby Sahota: Je sais que vous avez abordé brièvement ce point, mais je souhaitais vous offrir l'occasion de parler davantage du travail qui est accompli pour les réfugiés Rohingya et de décrire l'état de leurs camps ou l'état des personnes qui y sont réfugiées en ce moment. Cette situation continue de préoccuper un grand nombre de personnes. Les médias ont abondamment couvert le sujet l'année dernière, mais actuellement on n'en entend plus beaucoup parler depuis le début de la pandémie de COVID. J'imagine qu'avec l'addition des problèmes découlant de la COVID ce doit être un vrai désastre.

L'hon. Karina Gould: Je sais que pour plusieurs membres de ce comité, le sort des Rohingyas est une préoccupation de très haute importance. Et bien entendu, il l'est aussi pour moi et pour le gouvernement. Comme vous vous en souvenez probablement, en 2018, nous avons établi une stratégie de 300 millions de dollars pour les Rohingyas. Elle visait à venir en aide aux populations de Rohingyas réfugiées dans les camps de Cox's Bazar et au Bangladesh. Elle était aussi destinée à assurer que l'accès à cette aide humanitaire soit maintenu pour ceux qui demeurent au Myanmar.

Bien entendu, l'arrivée de la pandémie de COVID-19 a suscité bien des inquiétudes. J'ai communiqué avec nos partenaires, en particulier ceux des Nations unies, et avec les responsables humanitaires de ce programme afin de demeurer aussi bien informée que possible de l'incidence sur les communautés de Rohingyas. Certaines des inquiétudes qui ont été portées à notre attention visaient la capacité des travailleurs humanitaires d'entrer et de sortir des camps afin de garantir une certaine transparence concernant l'état réel de la situation sur le terrain.

J'ai eu à ce sujet quelques bonnes conversations avec les responsables de la mission canadienne au Bangladesh qui m'ont permis de rester au fait de la situation. Bien sûr, comme pour tout le monde, il y a des problèmes liés à l'accès aux soins de santé et à l'éducation, ainsi qu'en ce qui concerne l'incidence de la pandémie sur l'accroissement de la violence fondée sur le genre. Il faut aussi veiller à ce que les enfants et les femmes soient protégés et à ce qu'ils aient accès à des services de protection. L'éventail des problèmes est large.

Nous n'avons pas constaté une énorme quantité de cas d'infection à la COVID-19 dans les camps. Mais il faut aussi reconnaître qu'il y a eu un ralentissement dans la prestation des tests. Nous restons en contact constant avec nos partenaires sur le terrain afin d'obtenir les renseignements les plus à jour.

• (1710)

Mme Ruby Sahota: Comment ont été dépensés les 300 millions consacrés à la stratégie?

L'hon. Karina Gould: Nous les avons dépensés dans toute une gamme de domaines. Comme je l'ai indiqué précédemment, une partie importante de ce montant est, à l'évidence, attribuée directement aux réfugiés du Cox's Bazar, mais nous avons également consacré des fonds à divers programmes destinés à venir en aide aux collectivités locales qui se trouvaient déjà dans ce Cox's Bazar. Il s'agissait d'apporter de l'aide humanitaire, de fournir des services d'éducation, de donner accès aux droits sexuels et reproductifs, et de garantir l'accès à des services de protection pour les personnes victimes de violence.

Mme Ruby Sahota: Merci, madame la ministre.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Merci aussi à vous, madame Sahota.

Nous parvenons à la fin de trois séries exhaustives de questions. J'aimerais que les membres du Comité me disent si tous ont eu la possibilité de poser leurs questions ou s'il reste quelques sujets qui vous tiennent à cœur que vous voudriez encore aborder.

Nous devons aussi garder à l'esprit que nous avons prévu de traiter quelques affaires du Comité pour nous aider à aller de l'avant avec notre étude sur les effets de la COVID dans les états fragiles et dans les zones de conflit.

Je vous invite donc, mesdames et messieurs, à me dire rapidement si vous avez ou non épuisé vos questions du jour.

Monsieur Genuis, nous vous écoutons.

M. Garnett Genuis: Je vous dirai, monsieur le président, que nous nous attendions à disposer de la période complète de deux heures dont les membres du Comité avaient convenu à l'unanimité, et nous sommes prêts à rester au-delà de 17 h 30 pour mener à leur terme les affaires du Comité.

Le président: Très bien.

Pour me montrer optimiste, je ne crois pas que ces affaires du Comité nous prennent beaucoup de temps, mais je ne veux pas faire ici d'affirmation prématurée.

Certains d'entre vous ont-ils épuisé leur série de questions? Si c'est le cas, nous pourrions peut-être convenir d'une période plus brève pour les dernières questions au lieu des 20 minutes habituelles? Que diriez-vous d'une solution intermédiaire?

Je vous vois lever la main, madame Fry.

L'hon. Hedy Fry: Je vous remercie, monsieur le président.

Il y a un sujet précis sur lequel le Canada est le leader dans le monde depuis 1995, et c'est celui du travail rémunéré et non rémunéré. Je sais qu'il figure dans votre mandat.

Pouvez-vous nous dire où vous en êtes...

Le président: Non, madame Fry. Je suis navré mais je souhaitais simplement recueillir vos avis...

L'hon. Hedy Fry: Oh, je suis navrée.

Le président: ... sur le temps à consacrer la poursuite de la période de questions.

M. Garnett Genuis: Cela dit, j'ai l'impression que ma collègue a des questions à poser, et c'est très bien.

L'hon. Hedy Fry: Je vous demande pardon. J'ai été trop pressée.

Le président: Pour ceux d'entre vous qui souhaitent poser d'autres questions, nous pourrions peut-être convenir de périodes de trois minutes. Qu'ils en préviennent la greffière, qui me transmettra la liste de leurs noms. Nous pourrions alors poursuivre. Si nous finissons avant 17 h 30, ce sera très bien. Sinon, espérons que nous n'aurons besoin que d'une brève prolongation de séance pour régler nos affaires du Comité.

C'est ce que je vous propose, mais c'est à vous d'en décider.

Mme McPherson souhaite intervenir et ce sera ensuite le tour de M. Genuis.

Mme Heather McPherson: Je ne fais que donner mon nom parce que j'ai encore beaucoup de questions.

Le président: D'accord.

Mme Heather McPherson: Lorsque nous passerons à une autre série... Je suis prête à commencer, si cela vous agrée, mais je serais ravie de céder mon tour au député du quatrième parti.

Le président: Monsieur Genuis, nous vous écoutons.

M. Garnett Genuis: J'ai quelques questions additionnelles auxquelles je tiens. Peut-être pourrais-je disposer de cinq minutes puisque je suis le seul conservateur à avoir des questions additionnelles. Corrigez-moi si je me trompe, chers collègues, mais je crois que cinq minutes suffiraient pour nous quatre.

Le président: Parfait. Pourquoi ne pas commencer avec vous? Pendant ce temps, vos collègues désireux de prendre la parole peuvent en informer la greffière. Si le besoin ne s'en fait pas sentir, nous n'aurons peut-être pas besoin des 20 minutes habituelles.

Monsieur Genuis, la parole est à vous, pour cinq minutes.

M. Garnett Genuis: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame la ministre, vous ne partagerez peut-être pas cette description de la situation, mais nous avons tous entendu des intervenants qui s'inquiètent et qui ont l'impression que le gouvernement en fait récemment beaucoup moins avec les organisations caritatives, en particulier celles implantées au Canada. Il verse plutôt des montants plus élevés à des organismes affiliés aux Nations unies, à charge pour eux de gérer ces fonds sur le terrain. À mes yeux et, je crois, à ceux de beaucoup d'autres parlementaires, il est très important de collaborer avec les organisations canadiennes, de consulter les intervenants canadiens et d'entretenir un dialogue constant avec eux pour profiter de leurs compétences.

Il y a toutefois une organisation canadienne qui s'en est tirée relativement bien sous votre gouvernement. Je constate en effet que l'Organisme UNIS a bénéficié de versements importants au titre de l'aide au développement international sous votre gouvernement. C'est ce qui m'amène à vous demander combien le gouvernement du Canada a versé à cet organisme à ce titre depuis votre arrivée au pouvoir?

● (1715)

L'hon. Karina Gould: Pour répondre au premier volet de votre question, monsieur Genuis, je partage votre vif désir de collaborer avec des organisations canadiennes. C'est une priorité pour moi. Je vous signale que nous avons accru, d'année en année, le pourcentage consacré à l'Aide publique au développement puisqu'il est passé de 22 % pendant l'exercice 2017-2018 à 25 % pour celui de 2019-2020. Je veux que l'on continue à consacrer, au moins, 25 % de ces dépenses à nos partenaires canadiens,

En ce qui concerne l'Organisme UNIS, la réponse est zéro.

M. Garnett Genuis: Bien. Je crois, madame la ministre, que les livres montreront que le gouvernement a versé au moins 2 millions de dollars à l'Organisme UNIS pour ses activités au Kenya. Vous venez de nous dire que la réponse est zéro, et je me permets de vous inviter à réviser vos dossiers ministériels et à nous transmettre par écrit une autre réponse, parce que les questions suivantes assument que vous avez utilisé cet organisme pour acheminer au Kenya des fonds consacrés à l'aide au développement. Son conseil d'administration au Kenya a fait état, en 2017, de préoccupations importantes sur de graves manquements internes à la réglementation. Les documents que j'ai pu consulter à la Bibliothèque du Parlement montrent bien qu'il y a eu des dépenses de 2 millions de dollars entre 2017 et 2019.

Je suis curieux de savoir si vous ou votre ministère étiez au courant des allégations du conseil d'administration kényan de cet Organisme UNIS sur de graves manquements à la réglementation et si celles-ci vous ont amenée à revoir le recours à cet organisme, que ce soit au pays ou à l'étranger, pour acheminer des fonds servant à l'aide au développement sur le terrain?

L'hon. Karina Gould: Je crois savoir, monsieur Genuis, que nous n'avons pas versé d'argent à l'Organisme UNIS au titre du développement international. Je vais bien évidemment vérifier avec le ministère, mais c'est l'information dont je dispose. Nous allons pousser nos recherches plus loin. J'ai posé la question à de nombreuses reprises et on m'a répondu que rien dans nos livres n'indique que nous ayons... Je vais le vérifier.

Je vous remercie.

M. Garnett Genuis: Simplement pour m'inscrire dans la suite de certaines questions de Mme McPherson, j'aimerais vous dire, et il s'agit là davantage d'un commentaire que d'une question, que les

problèmes de direction et de contrôle soulèvent les mêmes préoccupations chez les députés conservateurs et que nous sommes d'avis que les préoccupations des intervenants en la matière méritent qu'on y réponde.

Pour en revenir maintenant aux questions sur l'attribution de fonds aux personnes les plus vulnérables, en particulier en Syrie, plusieurs articles ont été publiés, par exemple dans *The Guardian*, sur la façon dont les sommes versées à des organisations affiliées aux Nations unies ont malheureusement abouti dans les poches de proches du président Assad. L'argent venant d'organisations des Nations unies a, par exemple, était versé à un organisme de bienfaisance qui est dirigé par la femme du président Assad, et le personnel des Nations unies a engagé des dépenses de 9,5 millions de dollars au Four Season Hotel de Damas, dont le ministre syrien du Tourisme est copropriétaire. Il faut savoir que certaines de ces organisations qui profitent de la coopération avec des entités des Nations unies pour la fourniture d'aide sont soumises à des sanctions, mais elles ne demandent pas à participer aux activités des organisations des Nations unies.

Craignez-vous, madame, que des fonds canadiens versés à certaines organisations des Nations unies profitent à des entités affiliées au gouvernement syrien lors de la prestation de services d'aide humanitaire dans ce pays?

L'hon. Karina Gould: Je vous dirai simplement que, aux yeux du gouvernement du Canada, nous collaborons avec des partenaires en qui nous avons confiance, et que tous les projets que nous finançons font l'objet de vérifications. Nous...

M. Garnett Genuis: Mais vous travaillez effectivement avec des organisations affiliées aux Nations unies qui fournissent de l'aide en Syrie. Lors de la mise en oeuvre de ces programmes, dans le cas de la Syrie, ce sont les Nations unies que vous financez.

L'hon. Karina Gould: Nous travaillons avec un certain nombre d'organisations humanitaires et nous suivons les règles du droit humanitaire international en matière de neutralité pour nous assurer que ce sont bien les personnes qui en ont besoin qui bénéficient des services. Ce sont là des priorités et des principes essentiels pour le gouvernement du Canada. Nous allons continuer à procéder de cette façon. Nous réalisons des vérifications de nos projets lorsque cela est nécessaire...

Le président: Je suis navré, mais nous allons devoir nous arrêter là.

M. Garnett Genuis: Je fais référence à des articles publiés dans *The Guardian*.

Le président: Monsieur Genuis, je vous rappelle que nous avons convenu de tours de parole de cinq minutes.

La parole est maintenant à vous, madame Fry. Vous disposez de cinq minutes.

● (1720)

L'hon. Hedy Fry: Merci beaucoup, monsieur le président.

En ce qui concerne la question du travail rémunéré et non rémunéré, le Canada est en pointe et a compilé des données remontant depuis la fin des années 1990. Même dans notre pays, cette question du travail rémunéré et non rémunéré n'est pas vraiment prise en compte.

Je sais que toute cette question du travail fait partie de votre mandat. Quel est votre plan d'action? Dans quelle mesure votre programme de travail en la matière a-t-il progressé?

Merci.

L'hon. Karina Gould: Merci beaucoup de me poser cette question sur les soins rémunérés et non rémunérés, madame Fry. C'est un sujet qui m'intéresse beaucoup et même me passionne.

Il est primordial de faire progresser l'égalité entre les genres. Nous le constatons chez nous. Nous savons combien la participation des femmes à la main-d'œuvre est importante, tant pour leur autonomisation que pour leur autonomie. C'est la raison pour laquelle nous l'intégrons à nos travaux en cours sur le développement international.

Nous allons, sous peu, annoncer des projets en la matière. Nous étudions comment intégrer cette question lorsqu'il s'agit de l'autonomisation économique des femmes dans nos projets actuels. Nous allons également présenter certains projets indépendants et collaborer avec quelques-uns de nos partenaires internationaux pour faire un travail plus ciblé et plus précis lorsqu'il est question de femmes prenant soin de membres de leurs familles.

Des travaux particulièrement intéressants sur ces questions sont en cours au sein du ministère, ainsi qu'au CRDI. Nous y travaillons également avec certains de nos partenaires en la matière. Je suis très satisfaite du rôle de leader que le Canada assume pour intégrer plus largement cette dimension au travail de développement.

L'hon. Hedy Fry: Actuellement, partout dans le monde, rémunérer le travail non rémunéré qui, comme nous le savons, concerne surtout les femmes, ne peut qu'aider les jeunes femmes et celles qui s'occupent, entre autres, de leurs enfants à la maison. Il en va de même pour les femmes âgées qui prennent leur retraite. S'il était possible de les rémunérer pour tous les soins qu'elles assurent à la maison, pour lesquels elles n'ont jamais été payées, alors que nous, qui vivons dans des pays plus riches, payons d'autres personnes pour faire ce travail, cela réduirait sensiblement la pauvreté des femmes âgées.

L'hon. Karina Gould: Tout à fait. Aussi, alors que nous voudrions améliorer la productivité des femmes de tous âges et qu'elles deviennent plus autonomes, elles sont toutes confrontées à la lourde tâche d'élever les enfants et de prendre soin des autres membres de leurs familles. Nous convenons que c'est une dimension qu'il faut intégrer à nos programmes de développement.

C'est un travail qui me plaît beaucoup.

L'hon. Hedy Fry: Est-ce que je dispose d'encore un peu de temps, monsieur le président?

Le président: Madame Fry, il vous reste deux minutes.

L'hon. Hedy Fry: Alors, je vais faire vite. Je sais que le Canada s'intéresse à cette question et y a beaucoup travaillé, mais comment vous y prenez-vous avec les pays qui n'apprécient pas la valeur de ce travail ou qui ne veulent pas reconnaître la valeur du travail non rémunéré des femmes qui prennent soin des leurs?

L'hon. Karina Gould: Le Canada fait connaître ses opinions en la matière dans divers forums. Il peut s'agir, par exemple, de forums multilatéraux aux Nations unies. Il peut aussi s'agir de conversations bilatérales que nous avons avec des gouvernements partenaires de partout dans le monde, ainsi qu'avec des organisations locales de la société civile. L'une des choses les plus efficaces que nous puissions faire, en représentant le Canada, est de venir en aide aux organisations locales des sociétés civiles locales qui, partout dans le monde, défendent ces questions pour faire adopter les changements nécessaires chez elles.

À chaque fois que nous en avons l'occasion, nous mettons de l'avant nos convictions pour nous assurer de venir en aide aux personnes qui, sur le terrain, défendent ces causes importantes.

Le président: Merci beaucoup, madame Fry.

Merci, madame la ministre.

[Français]

Monsieur Bergeron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur l'étude qu'entreprendra le Comité très prochainement sur les effets de la COVID-19 sur les populations plus vulnérables.

Dans la lettre de mandat, on indiquait que l'aide internationale dans le domaine de l'éducation dans le monde serait augmentée jusqu'à constituer 10 % du budget bilatéral d'aide au développement international, en menant une campagne tout particulièrement auprès des enfants déplacés ou réfugiés.

Au moment où nous nous parlons, où en sommes-nous concernant cet objectif? Avons-nous entrepris du travail auprès d'enfants déplacés ou réfugiés? Y a-t-il eu une bonification de ce volet de l'aide internationale du Canada, jusqu'à présent?

Je reprends la question que je posais tout à l'heure. Quel est l'échéancier pour les prochains mois et les prochaines années?

• (1725)

L'hon. Karina Gould: Je vous remercie de cette question.

Actuellement, 9 % de notre budget d'aide internationale sont consacrés à l'éducation, et nous sommes en bonne voie d'atteindre 10 % pour la prochaine année financière. Cela est en accord avec la Déclaration de Charlevoix sur l'éducation pour aider de qualité pour les filles à accéder à l'école primaire. Le Canada a fait une importante contribution à l'éducation dans le contexte du G7.

Concernant les enfants réfugiés et déplacés, nous travaillons en collaboration avec l'Agence des Nations unies pour les réfugiés et avec Education Cannot Wait pour nous assurer que notre campagne aura de bons résultats.

M. Stéphane Bergeron: Combien me reste-t-il de temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 15 secondes, monsieur Bergeron.

M. Stéphane Bergeron: Alors, je ne ferai pas injure à la ministre en lui demandant de me répondre en cinq secondes.

Merci infiniment de votre patience et d'avoir accepté de rester avec nous tout ce temps. Je vous en suis très reconnaissant.

L'hon. Karina Gould: Je vous remercie.

[Traduction]

Je dois vous dire que j'ai appris que le gouvernement du Canada a financé pour la dernière fois l'Organisme UNIS au Kenya en 2008. Je crois que c'était à l'ère du premier ministre Harper.

Merci.

Le président: Merci, madame la ministre.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

[Traduction]

C'est Mme McPherson qui aura le privilège de poser la dernière série de questions qui mettra fin à la période de discussion prévue avec la ministre. Elle dispose de deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, dans deux minutes et demie vous en aurait fini avec nous.

Je tiens à préciser quelque chose. Je sais que les deux entités, Organisme UNIS et Enfant Entraide, ne sont pas considérées comme des partenaires recommandables en matière de développement. Je tiens donc à préciser que j'imagine bien que nous ne leur verserions probablement pas de fonds importants, mais je vous remercie de cette précision.

La question que j'entends vous poser porte sur les changements climatiques. Bien évidemment, en ce moment, les façons d'affronter la crise de la COVID-19 et de relancer l'économie sont les priorités absolues du gouvernement. Cette période de pandémie nous a montré clairement, parmi tant d'autres choses, l'importance du développement de la résilience pour faire face aux chocs traumatiques.

Il est indispensable, alors que les gouvernements s'efforcent de protéger leurs citoyens et de redresser la situation, de tenir compte en même temps des changements climatiques. Cet exercice marque la fin du financement actuel du gouvernement du Canada dans la lutte contre les changements climatiques. Comment son successeur va-t-il assurer notre leadership sur les questions d'égalité des sexes et de changements climatiques, et venir en aide aux femmes et aux filles qui luttent dans ces domaines, et reconnaître que le Canada a un rôle important à y jouer et qu'il doit y faire sa juste part?

L'hon. Karina Gould: Le sujet que vous abordez est tout à fait pertinent, madame McPherson, et je vous en remercie.

S'il y a une chose que la crise de la COVID nous a apprise, c'est combien tout est interconnecté sur notre Terre, et cela s'applique aussi aux changements climatiques. Quantité de gens conviennent maintenant que les effets qu'a sur nous la crise de la COVID ne nous donnent qu'un avant-goût des répercussions qu'auront les changements climatiques. Vous pouvez être certaine que le Canada continuera, à l'avenir, à exercer son rôle de leader sur les questions de changements climatiques.

Vous avez probablement relevé que, dans ma lettre de mandat, le premier ministre m'a demandé de travailler sur les recoupements qui existent entre les droits des femmes et l'adaptation aux changements climatiques. Nous avons déjà commencé à travailler à quelques initiatives, en particulier avec le Fonds international de développement agricole, ou FIDA, qui s'intéresse essentiellement aux pratiques agricoles sur les toutes petites exploitations agricoles, en particulier celles des femmes, en Afrique subsaharienne, pour leur permettre de résister et de s'adapter aux changements climatiques.

Au cours des huit derniers mois, nous avons consulté, ici au Canada et ailleurs dans le monde, nos partenaires qui nous aident à concevoir notre prochaine initiative de financement de la lutte contre les changements climatiques.

Mme Heather McPherson: Je me permets d'inciter la ministre à s'assurer qu'une part importante de ces investissements soit destinée aux organisations de la société civile canadienne.

Comme la ministre le sait, la part de ces investissements qui va aux organismes de la société civile canadienne au titre de l'aide publique au développement a fondu au cours des dernières années. Si la tendance semble être repartie à la hausse, nous sommes encore loin de la situation que nous aimerions voir. Je me demande si la ministre pourrait nous dire quelle serait, à son avis, la répartition qui convient entre les investissements dans des organismes multilatéraux et ceux faits dans la société civile.

Le président: Pourriez-vous conclure très rapidement, madame la ministre.

L'hon. Karina Gould: Très bien.

Je vous dirai simplement, madame McPherson, que je suis d'accord avec vous. Je trouve très important que nous continuions à collaborer avec les organisations de la société civile et à assurer la croissance des fonds qui leur sont versés. Mes collègues du ministère savent que j'insiste tous les jours sur cela et que je tiens beaucoup à défendre et à collaborer avec nos organisations partenaires de la société civile, parce qu'elles jouent un rôle très important qui fait partie intégrante de la capacité du Canada à fournir une aide efficace.

J'en profite aussi pour vous remercier, en leur nom, de les défendre ainsi.

● (1730)

Le président: Je vous remercie, madame McPherson.

Madame la ministre, au nom des membres de ce comité, je vous remercie, vous et tous les membres de votre équipe, d'être venus témoigner aujourd'hui devant nous, ainsi que du temps que vous nous avez consacré et des réponses que vous nous avez données. Nous avons eu avec vous une conversation très productive et approfondie.

Nous allons maintenant vous libérer.

Je me demande si mes collègues accepteraient de rester quelques minutes de plus, le temps d'étudier certaines des possibilités que nous avons pour nous occuper des affaires du Comité.

Encore merci à vous. Vous et les membres de votre équipe pouvez vous débrancher.

L'hon. Karina Gould: Bien. Je vous remercie.

Le président: Chers collègues, nous avons le choix entre quelques solutions.

Nous disposons d'environ 15 minutes, car nous devons laisser la place à 17 h 45 à d'autres comités qui doivent aussi travailler.

Nous allons être bien occupés jeudi prochain. Trois questions sont inscrites à notre ordre du jour, y compris certaines portant sur des approbations. Nous pouvons nous avancer un peu. Si vous êtes d'accord, nous pouvons le faire en public; nous pourrions aussi mettre fin à cette séance rapidement et reprendre nos délibérations à huis clos, comme c'était prévu au départ, ou encore reporter cela à plus tard.

Je suis d'avis que nous ne devrions pas reporter ces décisions à plus tard — mais si vous n'êtes pas d'accord, n'hésitez pas à le dire — tout simplement parce que nous avons à nous occuper de l'étude sur la COVID qui va nécessiter que nous approuvions un certain nombre de choses.

Qu'en pensent les membres du Comité? Devrions-nous traiter les affaires du Comité en public ou à huis clos? Ensuite, nous verrons si nous pouvons en terminer en un quart d'heure.

Nous allons d'abord écouter Mme Sahota.

L'hon. Hedy Fry: Passons à huis clos.

Mme Ruby Sahota: Oh, à huis clos. J'allais dire que nous devrions poursuivre en séance publique parce que passer à huis clos prend un certain temps.

Le président: Bien. Il me semble qu'il nous faudrait une belle unanimité. Je ne veux pas que nous votions pour décider si nous allons ou non poursuivre à huis clos. Si des collègues tiennent au huis clos, nous pouvons y passer. Je crois que nous sommes passés à huis clos plus rapidement la dernière fois. Il nous a fallu environ cinq minutes, et cela nous laisserait 10 minutes pour discuter.

Mme Ruby Sahota: Quant à moi, j'ai déjà dit « restons en séance publique. »

Le président: Oui, mais je crois qu'il y a des opinions divergentes et je tiens simplement à m'assurer que tout le monde sera à l'aise avec la décision que nous prendrons.

Mme Ruby Sahota: Il y a aussi que je craignais de m'être, peut-être, mal exprimée.

Le président: Très bien, éludons la question et reprenons nos délibérations en mettant l'accent sur ce que nous pouvons faire dans les 10 minutes qui viennent.

Cela vous convient-il?

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, avons-nous déjà reçu un lien pour passer en séance à huis clos?

Le président: Oui, je crois que nous l'avons reçu.

Madame la greffière, pourriez-vous vérifier que nous en avons bien un? Je crois que c'est le cas.

La greffière du Comité (Mme Erica Pereira): Oui, monsieur le président. Il se trouve dans le même courriel.

Le président: Très bien, rebranchons-nous donc pour siéger à huis clos dans quelques minutes.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>